

ANNALES DE BOURGOGNE

TOME XXXII. — ANNÉE 1960.

BOURGOGNE, LORRAINE ET ESPAGNE AU XI^e SIÈCLEÉTIENNETTE, DITE DE VIENNE,
COMTESSE DE BOURGOGNE

EN matière de généalogie médiévale certains problèmes paraissent se dérober à toute tentative de solution. Tel personnage, connu par ses actes, scellant de nombreuses chartes, ancêtre d'une importante descendance, garde obstinément le secret de ses origines : il est désigné dans les documents par son seul prénom, sans épithète aucune. Or, cet anonymat ne recouvre pas toujours des origines modestes, comme on aurait tendance à le croire, mais est, bien au contraire, le signe d'attaches illustres, connues à tel point qu'elles ne requièrent aucune précision pour les contemporains.

Tel est le cas, parmi tant d'autres, de la comtesse Étienne, dite de Vienne, épouse de Guillaume le Grand, comte de Bourgogne, ancêtre de la dynastie franc-comtoise ainsi que, par leur fils Raimond, de celle qui devait régner en Castille jusqu'à l'avènement de Charles-Quint. En outre, leur fils Gui, voué à l'Église, devint successeur de saint Pierre, sous le nom pontifical de Calixte II ¹.

1. Guillaume le Grand et la comtesse Étienne avaient, au total, treize enfants dont Odon et Guillaume sont morts jeunes, mais cinq fils — dont deux prélats —, et six filles ont atteint la majorité. En voici la liste : Renaud II († 1097) comte de Bourgogne et de Mâcon ; Étienne I^{er} dit Tête-hardie († 1102) comte de Varasque et recteur de Bourgogne ; Raimond († 1107), comte d'Amaous en Bourgogne, puis comte de Galice et de Coimbra en Espagne ; Hugues († 1111), archevêque de Besançon ; et Gui († 1124), archevêque de Vienne, puis dès 1119, élu Pape sous le nom de Calixte II. — Les six filles du comte Guillaume et d'Étienne ont été Sybille (dite à tort Mahaut), épouse d'Eudes I^{er} († 1102), duc de Bourgogne ; Ermentrude, épouse de Thierry I^{er} († 1105), comte de Montbéliard ; Guisle, épouse successivement de Humbert II († 1103), comte de Savoie, puis de Rainier († 1135-1137), marquis de Montferrat ; Clémence, épouse successivement de Robert II († 1111), comte de Flandre, puis de Godefroi I^{er} († 1139), duc de Brabant ; Berthe, quatrième femme d'Alphonse VI († 1109), roi de Castille, de Léon, et de Tolède ; et Étienne, épouse de Lambert Francon († après 1119), prince du Royans et seigneur de Peyrins. — Douze de ces enfants étaient, depuis longtemps, de notoriété publique (cf. : E. BRANDENBURG, *Die Nachkommen Karls des Grossen, I-XIV Generationen*, Leipzig, 1935, tav. 15-19, gen. XI. 89-100, p. 30-38). La treizième, omise par Brandenburg, était Étienne, probablement fille aînée, mariée au prince Lambert Francon à qui elle donne un seul enfant : Renaud, prince

Bien connue par ses contemporains, Étienne nous refuse la précision de ses origines. De cette carence de documents formels, il résulta un essaim d'hypothèses qui la rattachèrent tantôt à la Lorraine, tantôt au Languedoc, soit au Genevois, voire à la Catalogne. Nous les examinerons, tour à tour.

Comme elle est qualifiée, une seule fois, *comtesse des Allobroges*¹, on n'hésita point à faire d'Étienne une comtesse de Vienne. Peu s'en fallut que, pour justifier cette interprétation, on n'inventât une série de personnages forgés de toutes pièces. — des Étienne, pour le besoin de la cause, — qui auraient été comtes de Vienne, laissant comme dernier rejeton Étienne qui aurait apporté des biens en Viennois à son

du Royans, seigneur de Peyrins et de Chabeuil. Cette filiation est attestée par une charte de l'abbaye de Saint-Barnard de Romans, datée du 20 août 1108, selon laquelle *Ego Lanbertus Franciscus et filius meus Rainaldus, et mater mea Ahaldisia et uxor mea Stephana* concédaient à perpétuité la moitié de certaines dîmes à l'église de Romans (cf. : P.-E. GIRAUD, *Essai historique sur l'abbaye et la ville de Romans*, I-V, Lyon, 1866, charte n° 155, t. I, p. 167-168). *Stephana* = Étienne une bien été la sœur de l'archevêque Gui, — le futur Calixte II —, car Renaud, le fils qu'elle eut de Lambert Francon, est dit en 1097 neveu de ce prélat : *Postea vero cum idem Lambertus cognomento Fr. (anciscus) vellet ire Iherosolimam, ... rogavit filium quem heredem relinquebat Raynaldum scilicet, nepotem archiepiscopi Guidonis... has cartas sicut melius intelligebatur laudare et confirmare* (cf. : GIRAUD, *op. cit.*, charte n° 210, t. I, p. 191). Aussi le pape Calixte II a chargé, en 1119, Lambert Francon son beau-frère, d'une mission auprès de l'évêque de Compostelle, pour maintenir les droits de leur neveu commun, le futur Alphonse VII, fils de Raimond de Bourgogne (cf. : J. BERGE, *Origines rectifiées de maisons féodales*, Paris, 1952, p. 115, n. 1). Voir encore sur ce problème : A. DOYON, *Notes généalogiques sur les premiers seigneurs du Royans*, dans *Bulletin de l'Académie Delphinale*, Grenoble, 1957, p. 241-244, et surtout les notes manuscrites sur les *Ismidonides* du comte L. d'Adhémar de Panat que l'auteur tient à remercier des précieux conseils reçus lors de l'établissement de son travail. — Fort de ces renseignements, il est permis d'ajouter Étienne, épouse de Lambert Francon, prince du Royans, aux douze enfants généralement reconnus de Guillaume le Grand et d'Étienne. Précisons encore que le prénom de l'épouse d'Eudes I^{er} duc de Bourgogne, donné généralement comme Mahaut, a été, en réalité : Sybille. Nous devons cette importante rectification onomastique au prof. J. RICHARD, *Sur les alliances familiales des ducs de Bourgogne aux XII^e et XIII^e siècles*, dans *Annales de Bourgogne*, t. XXX, Dijon, 1958, p. 37-46, conclusions : p. 42. — Toute cette prodigieuse famille valait au couple comtal, Guillaume et Étienne, trente-cinq petits-enfants et une descendance qui se propage jusqu'à nos jours, comprenant toutes les maisons souveraines de l'Europe.

1. Sur son épitaphe, reproduite d'après l'original aujourd'hui disparu, à la cathédrale Saint-Étienne de Besançon, par le R.P. Chifflet, et publié nouvellement par G. de MANTHEYER, cf. *infra*, p. 237, n. 3. — Malheureusement les deux cartulaires conservés du comté de Bourgogne ne débute qu'après le temps de Guillaume le Grand et d'Étienne. En effet, le recueil de Stein signale deux manuscrits sous la rubrique Franche-Comté : le *Cartulaire de la Comté de Bourgogne* qui se trouve à la Bibliothèque de la ville de Dijon (ms. n° 7907) et le *Cartulaire des Comtes de Bourgogne*, conservé aux Archives Départementales du Doubs (B 1 et B 2). Le second va de 1166 à 1321, et le premier ne débute qu'au XIII^e siècle (cf. H. STEIN, *Bibliographie générale des cartulaires français*, t. IV des *Manuels de Bibliographie Historique*, Paris, 1907, p. 199, n°s 142, 143). — Depuis la publication de Stein, un de ces cartulaires a été imprimé, sous le titre *Cartulaire des Comtes de Bourgogne, 1166-1321*, éd. J. GAUTHIER, dans *Mémoires et Documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, t. VIII, Besançon, 1908.

époux ¹. Or, Guillaume le Grand ne se qualifiait jamais dans ses actes autrement que *comes Burgundiae* et le titre de Vienne n'apparut dans sa succession pour la première fois que chez son arrière petit-fils, Gérard ². Rien ne nous oblige donc à considérer Étiennette comme l'héritière de quoi que ce soit à Vienne ou en Viennois, comme l'on a trop rapidement conclu, sans souci suffisant de la vraisemblance historique.

1. Tel est notamment l'avis de P. David qui considère Étiennette comme un rejeton de la famille viennoise des Étienne dont un membre aurait acquis, vers le milieu du XI^e siècle, des droits sur le comté de Vienne (cf. P. DAVID, *L'église de Champagne*, dans *Études d'histoire et d'archéologie dauphinoise*, t. VII, Grenoble, 1937, p. 19). Les arguments de l'auteur n'entraînent pourtant pas la conviction, cf. : *infra*, p. 243, n. 1.

2. Guillaume le Grand portait le titre de *comte de Bourgogne* déjà du vivant de son père comme le prouve une charte de Saint-Marcel-lez-Chalon, datée de 1049 qui désigne ainsi son gouvernement : *Trans Ararim tenens principatum* (cf. L. GOLLUT, *Les mémoires historiques de la république séquanoise et des princes de la Franche-Comté de Bourgogne*, liv. 5, chap. 10, éd. nouv. par Ch. DUVERNOY, Arbois, 1846, p. 391). — Son sceau comtal apposé sur un acte, sans date, qui se trouvait jadis au trésor de l'église cathédrale Saint-Étienne de Besançon, a été ainsi décrit par le Père Chifflet : *Sigillum... comitem in equo exhibet, hoc inscriptione WVILELMVS BVRGVNDIAE COMES* (cf. P.-F. CHIFFLET, s.j., *Lettre touchant Beatrix comtesse de Chalon*, Dijon, 1656, p. 205). — Il se dit *ego Willelmus gratia Dii Burgundie comes* dans un acte daté de Poligny dans le Jura, en 1069 (cf. : *infra*, p. 237, n. 1). Et, c'est ainsi que le qualifie son nécrologue : *Obiit Willelmus Comes Burgundiorum* (cf. : *infra*, p. 237, n. 5). — Or, il est certain que, en 1078, les états de Guillaume le Grand se sont accrus du comté de Mâcon que lui avait cédé Gui, son cousin qui, ensemble avec trente de ses chevaliers, se faisait moine à Cluny (cf. Mgr RAMEAU, *Les comtes héréditaires de Mâcon*, dans *Annales de l'Académie de Mâcon*, t. VI, 1901, p. 155). Cependant, Guillaume ne faisait jamais usage de ce nouveau titre, ayant cédé le comté de Mâcon à son fils aîné, Renaud II qui s'en qualifie dès 1082 et dans la même charte où son père se dit comte de Bourgogne : *Laudatores vero istius carte fuerunt isti : Willelmus comes Burgundie, Rainaldus filius ejus comes Matisconensis* (cf. : charte n° 3592, du 13 juin 1082, dans *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, éd. A. Bruel, I-VI, Paris, 1876-1903, t. IV, p. 748-749). Ce même titre de Mâcon réapparaît, plus tard, chez un autre Guillaume, le fils d'Étienne I^{er} Tête-hardie et qui se dit *Ego Willelmus Matisconensis Comes et Burgundiae* (cf. CHIFFLET, *op. cit.*, p. 104). — Quant au titre de comte de Vienne, la première allusion y relative se trouve dans une charte datée de 1170, par les deux petits-fils d'Étienne Tête-hardie, disant que : *Ego Stephanus Dei gratia comes Burgundie... adhibita laude fratris mei Girardi Viennae comitis Matisconensis* (cf. CHIFFLET, *op. cit.*, p. 134). L'épithète ne tardera pas à se transformer en un titre, dont se sert la veuve dudit Gérard, Maurette de Salins, dans une charte datée de 1179 qui se trouvait au trésor de l'église Saint-Paul de Besançon et où il est dit : *Ego M[aura] comitissa Viennensis et Matisconensis... Anno dominicae Incarnationis MCLXXIX tertio Idus Maii* (cf. CHIFFLET, *op. cit.*, p. 154). — Si Guillaume le Grand avait porté le titre de Vienne, de son propre droit ou de celui de sa femme, on ne pourrait guère s'expliquer pourquoi cette qualification passe sous un silence complet dans sa succession pendant quatre générations, totalisant une centaine d'années ? — Nous ébauchons donc ici une suggestion, sans approfondir maintenant cette question, que ce titre de *comte de Vienne* entrait dans la maison de Bourgogne par Maurette de Salins, épouse de Gérard de Mâcon qui, lui-même, n'est que le bailli de sa femme à Vienne. Cette conjecture expliquerait la distinction des qualificatifs attribués à Gérard en 1170 et à sa veuve en 1179. En effet, dans *Girardi Viennae comitis Matisconensis* le « Viennae » est le complément du nom « Girardi », tandis que « comitis » est en apposition et « Matisconensis » est l'épithète de « comitis ». Gérard est donc comte de Mâcon qui réside à Vienne. Tandis que l'invocation de sa veuve est formelle : *Ego M. comitissa Viennensis et Matisconensis*, la première de son propre chef et la seconde de celui de feu son époux. Ajoutons encore, sans insister davantage sur ce problème

Le destin de Vienne au Moyen Âge est connu : par suite de la donation de Rodolphe III le Fainéant, roi de Bourgogne, la ville passa sous l'autorité de l'archevêque qui la faisait gouverner par ses vicomtes¹, tandis que le Viennois *extra-muros*, le *Pagus Viennensis*, était divisé en deux portions : la partie septentrionale relevant du comté de Savoie, et la méridionale du sire de Vion, toutes les deux étant inféodées à l'archevêque. Ce fut surtout la puissante race des Guigues de Vion, déjà comtes d'Albon, qui y mena le jeu politique, en attendant de devenir comtes du Viennois². Cette même illustre lignée fournissait d'ailleurs la plupart des archevêques. Si le nom traditionnel des comtes était *Guigues*, celui des archevêques était *Humbert*, tandis que les vicomtes, héréditaires eux aussi, se nommaient *Berlion*, de père en fils³. Nulle trace donc d'aucun Étienne. La tentative de faire une distinction entre la ville même et son enceinte, voie par laquelle Manteyer cherche à percer le secret des origines d'Étiennette, nous paraît trop fragile⁴. L'héritière d'une possession si réduite, — en supposant que celle-ci existât en tant que fief, — n'aurait guère été considérée comme une épouse digne du puissant comte de Bourgogne.

Nous n'entrevoions donc aucune raison propre à justifier la qualification « de Vienne » pour Étiennette. En réalité, dans les chartes qu'elle signa avec son mari, il n'y a aucune allusion à d'éventuelles

complémentaire, que, en 1157, Gérard se dit tout court *Gerardus comes Matiscenensis* (cf. CHIFFLET, *op. cit.*, p. 127), et nulle question de Vienne avant 1170. — Nous ne pouvons donc pas partager l'avis de Manteyer qui dit : « ...la comtesse Stéphanie apporte à son mari, Guillaume I^{er} Tête-hardie, comte de Bourgogne, avant 1069, un fief dans la cité de Vienne, fief que son fils Étienne engage à l'archevêque vers 1090, pour 10.000 sous en raison duquel, à dater de 1170, son arrière-petit-fils Gérard se qualifie comte de Vienne » (cf. G. de MANTEYER, *Les origines du Dauphiné de Viennois. La première race des comtes d'Albon* (843-1228), Gap 1925, p. 61). — Rien ne pourrait justifier un tel silence pendant un siècle !

1. Le roi Rodolphe III a cédé la ville de Vienne, à la suite de la requête de sa pieuse femme, la reine Ermengarde, à l'archevêque Brocard, le 14 septembre 1029 (cf. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Michel de la Cluse* dont le manuscrit du XIII^e siècle se trouve à l'Archivio di Stato à Turin. Il a fait l'objet d'une publication italienne : G. CLARETTA, *Storia diplomatica dell'antica abbazia di San Michele della Chiusa con documenti inediti*, Torino, 1870).

2. Sur cette famille voir la monographie circonstanciée de G. de Manteyer, citée plus haut (*La première race...*). A partir de Guigues IX de Vion, troisième comte d'Albon, les Guigues portaient traditionnellement le surnom *Dauphin*. Après l'extinction de la première race, ce surnom se transformait en titre, rappelant la succession des Guigues-Dauphin. Le premier qui le porta comme titre *sui generis* fut Humbert de la Tour du Pin, *dauphin* du Viennois. — Sur les origines du nom Dauphin, voir : G. de MANTEYER, *Les origines du Dauphiné de Viennois. D'où provient le surnom de baptême Dauphin reçu par Guigues IX, comte d'Albon (1100-1105)*, Gap, 1925.

3. Sur les Berlion, vicomtes de Vienne, voir : J.-B. MOULINET, *Tableaux généalogiques et raisonnés de la maison de La Tour du Pin, dressés en 1788*, éd. nouv., Paris, 1870, tableau I.

4. Cf. MANTEYER, *La première race*, *op. cit.*, p. 60-62, dont l'analyse se trouve *infra*, p. 241, n. 7.

possessions de son propre chef ¹. Veuve, elle se dit tout simplement « comtesse de Bourgogne » et, lorsqu'elle fit des donations, il s'agit de biens qu'elle avait acquis par achat, au comté de Bourgogne, et non pas de terres héritées ². On invoqua, pour justifier l'épithète « de Vienne », l'inscription de sa pierre tombale où elle était dite *comitissa Allobrogum* ³. Brandenburg pourtant semble saisir la vérité lorsqu'il considère ce terme comme une transcription quelque peu précieuse de la qualité de « comtesse de Bourgogne » ⁴.

Mais, admettons que la tradition conservée d'une Étiennette « de Vienne » repose sur une réalité historique. Étiennette a survécu de quelques années à son mari, disparu en 1087 ⁵. Veuve, elle devait se

1. En 1069, dans un acte daté de Poligny, dans le Jura, le comte Guillaume et sa femme Étiennette confirment à Cluny divers biens, notamment à Salins et à Poligny : *ego Willelmus gratia Dii Burgundie comes et uxor mea Stephania* (cf. F.-F. CHEVALIER, *Mémoires historiques sur la ville et seigneurie de Poligny*, t. I, Lons-le-Saunier, 1767, p. 316-317, preuves, n° IX).

2. Dans une charte sans date, mais située par MANTEYER (cf., *La première race*, op. cit., p. 58) entre 1088 et 1101, Étiennette, veuve, cède six manses d'alleu qu'elle a acquis au comté de Bourgogne moyennant achat, à l'église cathédrale Saint-Étienne de Besançon : *Ego Stephania Burgundiae Comitissa... dono Ecclesiae beatissimi Protomartyris Stephani, in monte silae... VI mansa alodii nummis meis empta in Pago Valloense iacenta, apud Ars et Sonens et Cassonnas, pro remedio animae dilectissimi mariti mei, strenuissimi Militis et nobilis Domni mei, Comitis Guillelmi* (texte intégral copié sur l'original des archives de l'église cathédrale de Besançon, aujourd'hui disparu, publié par CHIFFLET, op. cit., p. 205-206).

3. Cette épitaphe a été publiée par CHIFFLET, op. cit., p. 207, sous la rubrique : *Ex aliis item pervetustis eiusdem Ecclesiae* [sc : Bisontinae] *Necrologiis*, comme suit : *XIIII Kalendas Novembris habetur hoc Epitaphium*

ALLOBROGUM COMITISSA FUI, STEPHANIA VOCATA

RES, GENUS ET FORMAM DEDERAT NATURA PARENTUM,

INVIDUS ISTE DIES ABSTULIT ILLA MIHI

La comtesse Étiennette est donc décédée un 19 octobre, après 1088. Nous n'avons pu découvrir aucune preuve qui justifierait la date généralement admise dans la littérature : « vers 1092 ».

4. « ...vielleicht nur eine gelehrte, wenn auch nicht gerade richtige Umschreibung für *comitissa Burgundiae* sein mag », remarque fort judicieusement Brandenburg (cf. E. BRANDENBURG, op. cit., p. 98, note ad X 56). Manteyer aussi avait reconnu que : « ...du x^e au xii^e siècles, non seulement dans le bassin supérieur du Rhône, mais aussi dans le bassin de la Saône, tous les Bourguignons du royaume et même du duché français de Bourgogne se croyaient volontiers, en style littéraire, issus des Allobroges. Il y a donc identité entre ce titre officiel que Stéphanie prend le 22 avril après la mort de son mari *comitissa Burgundiae* et celui que lui donne, le 19 octobre, son épitaphe poétique, *Allobrogum comitissa* » (cf. MANTEYER, *La première race*, op. cit., p. 58-59.)

5. II. *Idus Novembris, obiit Willelmus Comes Burgundiorum pater Hugonis Archiepiscopi*, cf. : CHIFFLET, op. cit., p. 207, sous la rubrique *Ex aliis item pervetustis eiusdem* [sc : Bisontinae] *Ecclesiae Necrologiis*. Il s'agit du 11 novembre 1087, lorsque Hugues, fils de Guillaume et d'Étiennette, était déjà archevêque élu de Besançon, dans l'attente de son intronisation solennelle, survenue en 1088. — Le comte Guillaume fut inhumé dans le parvis de l'église cathédrale Saint-Étienne de Besançon, auprès de son père, Renaud I^{er} (cf. M.-F.-I. DUNOD, *Histoire du Comté de Bourgogne*, Dijon, 1737, t. II, p. 154).

retirer auprès de son fils Gui, sacré archevêque de Vienne, dès 1088¹. Rien de plus naturel que Gui ait cédé à sa mère, en tant que seigneur de la ville, quelques terres sises dans l'enceinte, soit à titre de douaire, soit par pur amour filial. Ceci pourrait être l'origine probable de ces biens qu'Étienne, fils d'Étiennette, hypothéqua à son frère l'archevêque, lorsqu'il s'en alla à la croisade². L'acte concernant *totum honorem quem* (sc. comes Stephanus) *habet in civitate Vienna*, sur lequel repose toute l'hypothèse de Manteyer, ne précise donc rien quant au secret des origines d'Étiennette, tout en rapportant la tradition de sa qualification « de Vienne »³. Car, même si elle avait été citée sous ce nom dans des documents contemporains, — ce qui ne fut pas le cas, — cette appellation n'entraînerait pas impérativement qu'elle fut issue d'une quelconque « Maison de Vienne », — dont l'existence reste purement conjecturale, — mais pourrait bien lui venir de son douaire constitué dans la ville dont son fils a été le comte-archevêque.

Quel pourrait donc être notre point de départ pour la recherche des origines de la comtesse Étiennette ? Un témoignage digne de foi nous paraît être une référence concernant le pape Calixte II dans laquelle celui-ci est dit « fils d'un père *bourguignon* et d'une mère *lorraine* »⁴. Cet unique indice qui s'inspirait d'une note contemporaine du pontife, dépouillée par le Père Chifflet, provoqua la satisfaction de tous les partisans d'une origine lorraine d'Étiennette. On n'hésitait donc pas à la rattacher soit aux comtes de Genève, comme l'a fait Georges de Manteyer⁵, soit à la confondre avec Gertrude de Limbourg, idée chère au grand érudit espagnol, Luis de Salazar y Castro⁶ dont l'autorité fit largement accepter cette thèse par les généalogistes d'outre-Pyrénées.

1. Gui de Bourgogne fut porté à la dignité archiepiscopale de Vienne en 1088, élu Pape le 12 février 1119 et mort à Rome, le 13 septembre 1124. Il est né, vers 1060, au château de Quingey, à quelques kilomètres au sud-est de Besançon, sur la Loue. Pape, sous le nom de Calixte II, il fut l'auteur du Concordat de Worms (1122) qui mit fin à la querelle des Investitures qui sévissait entre papes et empereurs, sur le plan juridique depuis 1059, et en tant que conflit ouvert depuis 1110.

2. Cet acte sur lequel a été fondée l'hypothèse de Manteyer a été publié par Chorier (cf. N. CHORIER, *Histoire générale de Dauphiné*, Grenoble, 1661, liv. XI, chap. XI, p. 820-821).

3. MANTEYER, *La première race*, op. cit., p. 59-61.

4. Ce texte contemporain du pape Calixte II, et issu de son diocèse d'origine, a été recueilli par le Père Chifflet. Il est libellé ainsi : (Callixtus Papa) *...tam Burgundiorum quam Lotharingiorum excellenti genere clarus*. — N'ayant jamais été publié, le texte se trouve dans les manuscrits du Père Chifflet, conservés à la Bibliothèque Nationale (cf. Bibl. Nat., ms. Latins, n° 9866, f° 49). — Nous remercions pour cette importante découverte M^e Paul Adam qui l'a retrouvée dans les papiers de Chifflet.

5. MANTEYER, *La première race*, op. cit., p. 66-69.

6. L. de SALAZAR y CASTRO, *Indice de las Glorias de la Casa Farnese*, Madrid, 1716, p. 713.

Inutile de préciser que la référence citée ne parlait ni de Genève, ni de Limbourg. Elle disait : *Lorraine*, ce qui fut interprété d'une manière extensive par les deux érudits cités qui n'étaient donc point d'accord quant au rattachement d'Étiennette, mais qui ont rejeté à l'unisson son éventuelle origine méridionale, la confinant dans les pays rhénans, entre Mer du Nord et Jura, bref dans une Lotharingie prise dans le sens le plus étendu.

Pourtant ce nom d'Étiennette rendait un son bien familier à tous ceux qui se penchaient sur les généalogies du Languedoc, de la Marche d'Espagne, de Navarre... Les Étienne de Gévaudan, les Stéphanie, reines et infantes de Navarre, de Castille... Le prénom apparaît aussi en Aragon, à Barcelone, à Foix, en Provence... Tout cela laissait un peu rêveurs les érudits adeptes de la thèse d'une origine méridionale de la comtesse Étiennette. Ils se mirent finalement d'accord pour estimer qu'elle était la fille de Raimond Bérenger II, comte de Barcelone et de Mahaut de Sicile. Cette solution aurait jeté, en effet, une nouvelle et favorable lumière sur la parenté entre Henri de Bourgogne ducale, tige de la dynastie portugaise, et Raymond de Bourgogne comtale, tige de celle de Castille, dont la trame restait toujours à établir¹. En outre, faisant passer Étiennette pour une fille d'un Raimond Bérenger, cela aurait quelque peu expliqué le prénom Raimond qu'elle a donné à un de ses fils cadets, prénom totalement inconnu auparavant en Bourgogne.

L'idée du rattachement barcelonais fut chère au prince d'Isenburg, éminent généalogiste allemand, qui eut pourtant la prudence de l'avancer en l'accompagnant d'un point d'interrogation significatif². Cette précaution n'empêcha nullement ses copistes de passer outre à cette honnête restriction et de traiter la paternité de Raimond Bérenger de Barcelone à l'égard d'Étiennette comme une chose d'ores et

1. Cette parenté nous est rapportée par le chroniqueur don Rodrigo Ximénez de Roda, archevêque de Tolède, qui, parlant d'Alphonse VI, roi de Castille, beau-père à la fois de Raimond, — par sa fille légitime, Urrique, — et d'Henri, — par sa fille naturelle Thérèse —, dit ceci : *Habuit [sc : Adelphonsus rex] quinque uxoris... secunda Constantia,, ex qua suscepit filiam nomine Urracam, que fecit uxor comitis Raimundi, de qua ipse Raimundus genuit Sanciam et Adelphonsum, qui fuit postea Imperator. Et eadem Semena Munionis genuit aliam filiam, quae Tharasia dicta fecit, quam duxit comes Enricus ex partibus Bisontinis, congermanus Raimundi Comitis patris Imperatoris* (cf. RODERICI, *Archiepiscopi Toletani Rerum in Hispania gestarum Chronicon*, Lib., VI, cap. 21, éd. A. SCHOTT, dans *Hispaniae Illustratae seu Rerum urbiumque Hispaniae, Lusitaniae, Aethiopiae et Indiae scriptores varii*, I-II, Francfort, 1603, t. II, p. 25-194. — Nous reviendrons encore au sens à donner au mot-clef : *congermanus* (cf. *infra*, p. 259, n. 3).

2. On retrouvera ce signe restrictif dans la première œuvre d'importance de cet illustre auteur : W.K. PR. V. ISENBURG, *Die Ahnen der deutschen Kaiser, Könige und ihrer Gemahlinnen*, Görlitz, 1932.

déjà acquise, donc prouvée ! L'hypothèse d'Isenburg était donc retenue sans tenir compte de ses réserves ¹.

Les « forgers de lignées » ne furent guère incommodés par le fait que l'excellente généalogie des comtes de Barcelone, établie par l'archiviste de la Couronne d'Aragon, Próspero de Bofarull y Mascaró ² non seulement ignorait Étiennette dans la génération assignée, mais prouvait que Raimond Bérenger II, — disparu tôt, à la suite d'un fratricide, — n'avait laissé qu'un seul et unique enfant, son fils et successeur, Raimond Bérenger III dit le Grand ³. Aussi le détail d'un examen chronologique a échappé au prince d'Isenburg et à ses adeptes : Raimond-Bérenger II, marié à Mahaut en 1078, n'aurait pu être aucunement le père de cette Étiennette qui, en 1087, était veuve de Guillaume le Grand. Certes, au Moyen Age il pouvait arriver qu'on devint veuve à l'âge de huit ans ; par contre il serait difficile d'être en même temps mère de treize enfants... Et si, pour remédier à l'inconséquence chronologique, nous considérons Étiennette non pas comme une fille, mais comme éventuellement la sœur de Raimond Bérenger II, nous dépasserions dangereusement le témoignage des sources à notre disposition.

Le chanoine Maurice Chaume, autorité de première ordre en matière d'histoire bourguignonne, s'est prononcé aussi sur le problème des origines de la comtesse Étiennette, dans une étude publiée dans

1. Il faut regretter que, dans la nouvelle édition de l'ouvrage principal d'ISENBURG, *Stammtafeln zur Geschichte der europäischen Staaten*, cf. *infra*, p. 242, n. 2, sur le tableau 11/27, l'éditeur ait omis ce souci de doute. Ainsi que tous les auteurs-copistes qui s'en inspiraient.

2. P. de BOFARULL y MASCARÓ, *Los Cóndes de Barcelona vindicados*, I-II, Barcelona, 1838.

3. Raimond Bérenger II dit Tête-d'Étoupe (*Cap de Estopa*) était né en 1053 et mort assassiné par son frère, Bérenger Raimond II, le 6 décembre 1082, près du lieu-dit Perxa de Astor, lors d'une chasse. Il a été inhumé dans l'église cathédrale de Gerone. Devenu comte de Barcelone à la mort de son père, Raimond Bérenger I^{er} le Vieux (27 mai 1076), ainsi que comte de Carcassonne et de Razès, en-deça des Pyrénées, Raimond-Bérenger II se maria, en 1078, avec Mahaut de Sicile (fille de Robert Guiscard, duc de Pouille et de Calabre, et de sa seconde épouse, Sikelgaita de Salerne). Leur union ne dura que quatre années. L'unique enfant issu de ce mariage fut Raimond Bérenger III le Grand, né le 11 novembre 1082. Or, nous possédons une charte, datée du mois d'octobre 1081, dans laquelle Raimond Bérenger II et Mahaut implorent le ciel de leur accorder postérité (cf. BOFARULL y MASCARÓ, *op. cit.*, t. II, p. 126). Étant sans enfants en octobre 1081, et Raimond Bérenger III étant né au début de novembre 1082, il manque l'espace physiologiquement requis pour que ce couple ait pu avoir un enfant de plus, à moins de supposer des jumeaux. — Veuve, la comtesse Mahaut se remaria, vers 1086, avec Amaury II vicomte de Narbonne, et eut de ses secondes nocces le vicomte Amaury III, Guiscard, Bernard Raimond et Bérenger archevêque de Narbonne (cf. BOFARULL y MASCARÓ, *op. cit.*, t. II, p. 107-156). — Sur Mahaut, cf. A. de SANFELICE di MONTEFORTE, *Ricerche storico-critico-genealogiche su i Longobardi, su i Franchi e su i Normanni di Francia, Italia Meridionale e Sicilia*, I-III, Naples, 1947-1956, t. II, tav. IX et XII.

les *Annales de Bourgogne*¹. Séduit par l'élément incontestablement méridional impliqué par le nom même d'Étiennette et aussi par les noms de plusieurs de ses enfants, Chaume se fit partisan d'une origine maternelle barcelonaise, et, voulant toujours ménager la tradition de l'épithète « de Vienne », restait indécis quant à la lignée paternelle qu'il supposait être rattachée à cette ville². Toutefois, Chaume s'efforçait avec succès de mettre hors de cause les conjectures avancées par Manteyer³ et David⁴. Sa mort prématurée, en 1946, l'a empêché de prendre ce contact avec les archives de Barcelone qu'il a toujours souhaité⁵. Pourtant, le chanoine Chaume ne s'est pas trompé sur le fond de la question. Tel est d'ailleurs le cas aussi de M^e Paul Adam qui a su très savamment développer les idées avancées par Manteyer⁶.

En résumant toutes les théories relatives aux origines de la comtesse Étiennette, nous sommes à même de dresser l'inventaire suivant :

1. MANTEYER : fille de Gérold de Genève, apparentée aux Étienne de Gévaudan⁷ ;

1. M. CHAUME, *En marge des croisades bourguignonnes d'Espagne*, dans *Annales de Bourgogne*, t. IX, 1957, p. 68-73.

2. « ...de l'autre (i.e : enfant issu du mariage de Raimond Borel de Barcelone), — une fille, mariée à un comte de Vienne —, serait née Étiennette, femme de Guillaume Tête-hardie (alias Guillaume le Grand) et mère du comte Raimond, cf. CHAUME, *En marge, op. cit.*, p. 72.

3. Cf. *supra*, p. 238, n. 3. « M. de Manteyer fait de cette dame la fille probable de Gerolt, comte de Genevois, et petit-neveu du roi Rodolphe III de Bourgogne, mais en faisant intervenir des arguments qui n'entraînent pas la conviction », conclut CHAUME, *En marge, op. cit.*, p. 70-71.

4. Cf. *supra*, p. 235, n. 1 : « M. P. David la (=Étiennette) considère comme un rejeton de la famille viennoise des Étienne, ...mais, sa thèse restant inédite, il ne nous est pas possible de l'apprécier », dit CHAUME (*En marge, op. cit.*, p. 71).

5. « Mais ce ne sont là que des hypothèses — ainsi conclut-il son étude publiée dans les *Annales de Bourgogne* —, et la moindre charte venue de Barcelone, de Carcassonne ou d'Urgel ferait mieux notre affaire » (cf. CHAUME, *En marge, op. cit.*, p. 73).

6. Voir la lettre de M^e Adam adressée, le 26 mai 1959, à l'auteur qui tient, ici, à remercier de ses conseils bienveillants cet éminent érudit qui l'a encouragé à l'établissement de cette thèse.

7. « ...quand l'archevêque de Vienne Brochard, appartenant lui-même à la famille genevoise des comtes de Nyon, reçoit à Orbe, dans le diocèse de Lausanne, du roi Rodolphe le comté de Viennois par précepte du 14 septembre 1029 (?), il est sans doute invité, pour donner plus d'importance à la situation du jeune alsacien Gérold petit-neveu du roi, à lui inféoder l'enceinte urbaine de Vienne. Après la mort de son père Eberhard, arrivée le 4 septembre 1026, Gérold comte de Genevois et de Vienne a dû se marier vers 1030, et il a eu au moins deux enfants : un fils nommé Gérold comme lui et une fille nommée Stéphanie. ...Le nom d'Étienne, dans la seconde moitié du x^e siècle, était un nom porté par les comtes de Gevaudan et par les vicomtes de Clermont qui deviennent comte d'Auvergne. Tout porte à penser que le comte de Genevois Gérold a donc épousé vers 1030 une princesse auvergnate, sœur ou cousine de la comtesse de Champagne Hermengarde, soit du côté de Robert comte d'Auvergne soit de celui de Pons comte de Gevaudan : ni d'un côté ni de l'autre ne manque le nom d'Étienne et la qualité de Gérold comme comte de Vienne rend cette alliance naturelle, car le Viennois et l'Auvergne se touchent. — Le comte de Genevois et de Vienne Gérold eut donc au moins deux enfants : un fils nommé comme lui Gérold et une fille qui reçoit le nom auvergnat de Stéphanie. A Stéphanie fille de Gérold I^{er} passe le comté de Vienne :

2. ADAM : fille de Gérold de Genève, mais avec ascendances lorraine et barcelonaise ¹ ;
3. ISENBURG : fille de Raimond Béranger II de Barcelone et de Mahaut de Sicile ² ;
4. ANONYME du XVIII^e siècle : fille de Girard de Vienne ³ ;
5. SALAZAR Y CASTRO : substituée par Gertrude de Limbourg ⁴ ;
6. CHAUME : issue d'une Barcelone et d'un comte de Vienne ⁵ ;
7. GINGINS DE LA SARRAZ : issue des vicomtes de Vienne ⁶ ;

son père la marie, comme on l'a dit, avec Guillaume I^{er} « Tête-Hardie » fils du comte de Bourgogne Raynaud, son allié dans sa révolte contre l'empereur en 1045. Ce mariage a dû se conclure vers 1050 (cf. MANTEYER, *La première race*, op. cit., p. 68-69). — L'expression même dont se sert Manteyer — *Tout porte à penser que...* — prouve le caractère conjectural de cette thèse qui a pourtant vue le ralliement de nombre d'adeptes.

1. Cette thèse de M^e Adam nous allons l'analyser en détails. Elle a été exposée dans la lettre citée *supra*, p. 241, n. 6.

2. W.-K. PRINZ v. ISENBURG, *Stammtafeln zur Geschichte der europäischen Staaten*, éd. F. Baron FREYTAG v. LORINGHOVEN, Marburg, 1956, pars II, tav. 27. — Dans cette nouvelle édition, le « ? » dont se servait premièrement Isenburg ne s'y retrouve plus.

3. Cette thèse qui n'a jamais été l'objet d'une publication, se trouve dans une liasse de manuscrits généalogiques déposée aux Archives Nationales, sous la cote N 1333 et intitulée *Généalogies de la Maison de Castille* ; la feuille qui nous intéresse porte en tête l'indication : « Les Comtes de Bourgogne ». — L'auteur de ce recueil n'est nulle part signalé, mais le style et le matériel employé permettent d'établir que ce manuscrit a été rédigé au début du XVIII^e siècle.

4. Cette erreur de l'éminent Salazar y Castro, — erreur qui fit pourtant long feu en Espagne —, provenait d'un ouvrage de Duchesne (cf. A. DU CHESNE, *Histoire des Comtes d'Albon et Dauphins de Viennois*, Paris, 1618, preuves, p. 6). Salazar reste cependant un des plus grandes figures de la science généalogique, de tous les temps, dont la précision, l'honnêteté, et l'esprit critique sont sans pareils lorsqu'il s'agit de preuves qu'il a examinées personnellement, c'est-à-dire celles de la quasi-totalité des filiations espagnoles médiévales. Si on trouve des erreurs chez Salazar, — ainsi le cas qui nous intéresse présentement —, elles sont dues à des renseignements puisés dans la littérature publiée hors de l'Espagne dont Salazar n'avait pas la possibilité d'examiner les preuves originales. Étant donnée son immense autorité en Espagne, parfaitement justifiée par l'exactitude exceptionnelle de toutes les investigations qu'il a effectuées dans sa patrie, ses erreurs involontaires provenant de renseignements extra-hispaniques et de secondes mains, ont été acceptées comme axiomes. Nous en corrigeons une ici, avec tout le respect que nous devons à ce géant de la généalogie.

5. CHAUME, *En marge*, op. cit., p. 72. — Dans une note posthume, publiée également dans les *Annales de Bourgogne*, Chaume pousse son hypothèse encore plus loin : « La mère d'Étiennette paraît avoir été une sœur d'Étiennette de Barcelone, reine de Navarre ». — Il y a dans cette affirmation une erreur fondamentale : Étiennette reine de Navarre n'était pas une Barcelone, mais issue de la maison de Carcassonne-Foix (cf. *infra*, p. 254, n. 3). — La référence de la notice posthume citée est : M. CHAUME, *Les alliances des ducs et comtes de Bourgogne au XI^e siècle*, dans *Annales de Bourgogne*, t. XIX, 1947, p. 73.

6. Cf. F. de GINGINS de la SARRAZ, *Mémoire sur l'origine de la Maison de Savoie*, dans *Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire de la Suisse Romande*, t. XX, Lausanne, 1865, p. 211-241. — La thèse de l'auteur helvétique sur l'origine d'Étiennette reste purement spéculative et se trouve ainsi conçue : « Il reste à expliquer comment les comtes de Haute Bourgogne et de Mâcon acquirent des droits sur Vienne, et en portèrent le nom. — Guillaume le Grand, comte de Bourgogne, mort en 1087,

8. DAVID : issue des Étienne de Vienne ¹.

Il convient de souligner que parmi les huit solutions proposées, seule la seconde pourrait se concilier avec la référence du Père Chifflet qui qualifie de Lorraine la mère de Calixte II.

Ecartons d'emblée les suggestions de Gingins de La Sarraz et de David, comme insuffisamment prouvées. La solution retenue par Salazar y Castro a été dépassée ², ainsi que celle de Manteyer dont le noyau a été sensiblement amélioré à la suite des investigations de M^e Adam. Nous venons de démontrer l'impossibilité chronologique qu'implique la suggestion de considérer Étiennette comme une

avait épousé Étiennette, qualifiée, dans son épitaphe, de comtesse des Allobroges, titre que les historiens traduisirent par celui de comtesse de Vienne. Les biens que la comtesse Étiennette porta dans la branche de la maison de Bourgogne, qui adopta le surnom de Vienne, étaient situés dans cette ville même et sa banlieue. — On a vu plus haut que Charles Constantin ne possédait plus rien à Vienne depuis sa disgrâce ; Étiennette de Vienne ne descendait pas de ce prince, Il est beaucoup plus vraisemblable qu'elle était de la famille des vicomtes de Vienne, issus de Ratburne, et qu'elle porta dans la famille du comte de Bourgogne, son mari, le vicomté de Vienne, d'où ses descendants prirent le nom de Vienne » (cf. GINGINS, *op. cit.*, p. 220-221).

1. Dans son étude citée (cf. *supra*, p. 235, n. 1), David précise sa position, sans approfondir la question de Vienne, et n'avançant aucune preuve à l'appui : « Guillaume de Mâcon prétendait aussi au titre de comte de Vienne, hérité de Stéphanie mariée vers 1050 à Guillaume Tête-Hardie, comte palatin de Bourgogne. A quel titre ? Il reste difficile de le définir. Les chartes viennoises nous font connaître une famille de *Stephani* dont un membre fut chancelier du roi Boson de Vienne ; la femme de Guillaume Tête-hardie était peut-être la fille d'un comte de Vienne inconnu du temps de Rodolphe le Fainéant, dépossédé par le don du comté à l'archevêque ; ce comte se serait rattaché par le sang ou par alliance aux *Stephani* viennois » (cf. DAVID, *op. cit.*, p. 19). — Il est certain qu'un chancelier Stephanus existait à Vienne (cf. U. CHEVALIER, *Regestes Dauphinois*, I-VII, Valence-Vienne, 1913-1926, t. I, registes n^{os} 821, 824, 826, 835, 836, col. 138-142), mais rien ne prouve qu'une famille « *Stephani* » descendait de ce personnage, que celle-ci aurait jamais fourni de comtes de Vienne, que ceux-là auraient été dépossédés de ce comté lorsque la ville passa sous l'autorité de l'archevêque, et, à plus forte raison, qu'Étiennette serait issue de cette prétendue lignée.

2. La thèse de Duchesne citée plus haut (cf. *supra*, p. 242, n. 4) qui fait de l'épouse de Guillaume le Grand une Gertrude de Limbourg, veuve d'Henri duc de Bavière, a déjà été démentie, dès 1737, par Dunod : « L'on a supposé jusqu'à présent qu'il (= Guillaume le Grand) avoit épousé Gertrude, veuve d'Henri Duc de Bavière que quelques Historiens font fille d'un Comte de Lembourg et d'autres d'un Comte de Vrohbouurg, et sœur de la seconde femme de l'empereur Henri, mais l'on s'est trompé sur ce fait, ou le mariage n'a pas duré long-temps et il n'y en a point eu de postérité ; car il est certain que Guillaume Comte de Bourgogne, avoit épousé Étiennette de Vienne, et qu'elle fut mère des enfans qu'il laissa au tems de sa mort » (cf. DUNOD, *op. cit.*, t. II, p. 151). — L'origine de cette double erreur, reprise par la plupart des anciens auteurs, sans vérifications critiques, jusqu'à Dunod, remonte à la généalogie des Habsbourg compilée par Lazius, au XVI^e siècle (cf. W. LAZIUS, *Commentariorum in genealogiam austriacam libri duo*, Bâle, 1564). Or, Lazius lui-même donne deux variantes contradictoires quant à Gertrude, supposée femme de Guillaume le Grand : d'abord il la dit fille du comte de Lembourg (*op. cit.*, lib. I, cap. II), puis celle d'un comte de Vrohbouurg (*op. cit.*, lib. I, cap. X). Aucune preuve n'a été avancée pour soutenir l'une ou l'autre de ces affirmations qui pourtant devinrent la source d'une série d'erreurs, et dont, par l'intermédiaire de Duchesne, Salazar lui-même devait devenir la victime.

filles de Raimond-Bérenger II de Barcelone, et en faire une sœur de ce dernier ne serait qu'une solution «faute-de-mieux», sans aucune valeur scientifique¹. Quant à la proposition de l'anonyme du XVIII^e siècle, il y a là une forte confusion entre trois éléments constitués par la tradition de l'épithète «de Vienne», par le fait que la bru d'Étienne, — Béatrix, épouse d'Étienne I^{er} Tête-hardie, — était effectivement la fille d'un Gérard, et peut-être aussi par cette association subconsciente que suggère la notion de «Gérard de Vienne» des chansons de geste.

Seules deux propositions méritent donc une analyse approfondie : celles de M^e Paul Adam et du chanoine Chaume.

En ce qui concerne la première conjecture, M^e Adam a l'immense mérite d'avoir été le premier à estimer que la référence de Chifflet doit être entièrement respectée. Il fallait donc prouver que Gérold de Genève, — qu'il considérait, faisant foi à Manteyer, comme le père d'Étiennette, — était d'origine lorraine. Il fait donc du comte Gérold, adversaire acharné de l'empereur Conrad II au royaume de Bourgogne, un fils de Gérard de Nordgau (+ 1038). Ainsi s'établirait la filiation lorraine d'Étiennette. Mais aussi, pour faire la part du Midi, M^e Adam suppose que ce Gérold aurait épousé une princesse de Barcelone, probablement une fille du comte Raimond Borel III². Retenons que

1. C'est ainsi que procèdent, sans faire le moindre effort pour en trouver une preuve, Joannis et Saint-Jouan, lorsqu'ils dressent les ancêtres d'Alix de Savoie, reine de France (cf. Cte J.-D. JOANNIS et R. de SAINT-JOUAN, *Les seize quartiers généalogiques des Capétiens*, t. I, Lyon, 1958, planche 15, nos 7, 14, 15).

2. M^e Adam considère Gérold de Genève, — qui apparaît dans les documents de 1034 à 1061, étant rapporté comme défunt en 1080 —, comme la contraction de deux personnages, père et fils du même nom. C'est Gérold le père qui aurait épousé, vers 1030, une fille de Raimond Borel de Barcelone, dont il aurait eu, entre autres, Gérold II, tige des comtes de Genève, et aussi notre Étiennette. — Or, rien ne justifie un tel dédoublement de Gérold dont les mentions-limites — 1034 et 1061 —, restent dans le cadre naturel d'une seule génération, l'invocation tardive de son nom, en 1080, le présentant comme déjà mort, et probablement depuis longtemps. — Il serait d'ailleurs fort téméraire d'avancer quelque détail que cela soit sur ce Gérold qui est ainsi présenté par M. Pierre Duparc : « Nous ignorons presque tout de ce personnage... nous n'avons aucun acte de lui, aucun document supposant sa participation personnelle, aucun souvenir archéologique qui puisse lui être attribué. Ce n'est guère pour nous qu'un nom dont il est fait mention dans cinq documents seulement » (cf. P. DUPARC, *Le Comté de Genève, IX^e-XV^e siècle*, dans *Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, t. XXXIX, 1955, p. 617. — Partant de si peu, du côté genevois, et du silence complet du côté barcelonais, le dédoublement de Gérold ainsi que son supposé mariage avec une princesse catalane ne nous paraissent pas résister à une critique approfondie. — Cependant un éventuel rattachement de Gérold à la Rhénanie a connu déjà d'autres partisans, et ceci depuis le XVII^e siècle, ne produisant, alors, que des systèmes assez fantaisistes, faisant de Gérold de Genève et d'Humbert de Savoie les deux fils du fameux Bérold de la légende, identifiant celui-ci avec Girard d'Alsace. Un bon résumé de ces conjectures surannées se trouve dans l'étude de L. MENABREA, *Les origines féodales dans les Alpes occidentales*, Turin, 1865. — Plus sérieuse était la tentative d'Édouard Secrétan qui s'efforçait à identifier Gérold avec un neveu

ce système suggère un mariage entre Genève et Barcelone, et fait descendre les Gérold de Genève des Gérard du Nordgau. Il serait trop subtil d'objecter que le Nordgau se trouve en Alsace et non pas en Lorraine, et que *Gérold* et *Gérard* sont de prénoms de deux estocs anomastiques différents¹. Ce qui s'oppose plus sérieusement à cette perspicace conjecture est l'étude poussée de Pierre Duparc qui réussit à nous convaincre que les Gérold de Genève descendent du clan des Gérold de Thurgovie. Et cela veut dire duché d'Alémanie et non pas duché de Lorraine². En outre, on ne pourrait trouver chez Duparc, éminent spécialiste de l'histoire genevoise, aucun indice d'un mariage Genève-Barcelone, avancé pour les besoins de la cause. Le même silence du côté catalan, en dépit de ce que les actes du ix^e et x^e siècles, — fort nombreux, grâce à une extraordinaire préservation des archives de Barcelone, — ont fait l'objet d'une excellente publication critique³.

du pape Léon IX, le rattachant ainsi à la maison d'Eguisheim (cf. E. SECRÉTAN, *Notice sur l'origine de Gerold, comte de Genève*, dans *Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, t. XVI, 1867, p. 201-303). Cette suggestion qui a prévalu pendant longtemps a été fondée sur un passage de la *Sancti Leonis Vita* de Wibert qui dit notamment : « ...suppetiante ejus cognata, nepte Rodulfi regis Jurensis, conjuge sui germani nomine Gerardi » (cf. WIBERT, *Sancti Leonis Vita*, dans MIGNÉ, *Patrologia Latina*, t. CXLIII, 1853, col. 478). — Or, si Manteyer, dans ses *Origines de Savoie*, incline à accepter cette explication (cf. G. de MANTEYER, *Les origines de la Maison de Savoie en Bourgogne*, 910-1060, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome*, t. XIX, 1899, p. 67-68), Poupardin la traite déjà avec plus de réserve (cf. R. POUPARDIN, *Le Royaume de Bourgogne, 888-1038. Étude sur les origines du royaume d'Arles*, dans *Bibliothèque de l'École des Hautes Études ; Sciences historiques et philologiques*, Paris, 1907, fasc. 163, p. 389-391), et Gisi la rejette nettement (cf. W. GISI, *Papst Leo's IX Familienbeziehungen zur Schweiz ; zur Herkunft des Grafen Gerold von Genf*, dans *Indicateur d'histoire suisse*, t. VI, 1890-1893, p. 7-11). — Toutefois, la réfutation critique et analytique de l'origine eguisheimoise du comte Gérold nous est fournie par Pierre Duparc qui nous révèle plusieurs inexactitudes d'interprétation du texte wibertien, en concluant ainsi : « Il est toujours tentant de presser des textes trop rares pour en extraire le plus de renseignement possible... Il semble ainsi que l'hypothèse de l'origine Eguisheim ne puisse être retenue » (cf. DUPARC, *op. cit.*, p. 69-93). — Nous avons évoqué ce problème uniquement en fonction des origines d'Étiennette, sans que nous nous engagions davantage à celui de la provenance familiale de Gérold, question qui, à elle seule, constitue un important complexe de problèmes à résoudre pour les généalogistes du haut Moyen Âge.

1. L'un provenant de *Geri-Wald* donnant *Géraid*, *Géraud* et *Gerold*, et l'autre de *Ger-Hard* donnant *Girard*, *Giraud* et *Gérard*. — Les deux sont à ne pas confondre avec *Ger-Wulf* donnant *Géroul* (cf. A. DAUZAT, *Traité d'anthroponymie française. Les noms de famille de France*, Paris, 1945, p. 77). — Aussi convient-il de signaler que dans les traditions de l'onomastique pratique, les *Gérard* d'Alsace s'alternaient avec des *Evrard*, tandis que les *Gérold* d'Alémanie avec des *Udalric*.

2. « On pourrait donc, avec beaucoup de réserves, formuler l'hypothèse suivante. Au début du x^e siècle, certains membres de la famille austrasienne puis alémanique des Gérold auraient quitté la région de Zurich, et auraient passé dans la région de Genève. C'est probablement parmi eux qu'il conviendrait de chercher les ancêtres de Gérold de Genève » (cf. DUPARC, *op. cit.*, p. 86-87).

3. Cf. F. UDINA MARTORELL, *El Archivo Condal de Barcelona en los siglos IX y X*, Barcelona, 1951.

Passant à la thèse du chanoine Chaume, celle-ci cherche à concilier la tradition qui dit Étienne « de Vienne » avec la grande tentation de donner une origine méridionale à cette comtesse. Cependant, elle néglige la référence cardinale qui vise la Lorraine ¹.

Ce qu'il faut retenir de ces deux thèses, — les plus poussées en la matière et qui, dans leur ensemble, nous ont été de première utilité pour développer notre propre suggestion, — c'est l'élément de l'existence d'une union matrimoniale dont les intéressés provenaient de deux régions fort éloignées l'un et l'autre. Chez M^e Adam ce sont *Genève* et *Barcelone*, et chez le chanoine Chaume *Barcelone* et *Vienne*. Arrêtons-nous donc à cette formule de mariage à grande distance, et convenons d'ores et déjà, fort de la précieuse référence de Chifflet, que l'époux était un Lorrain. Quant à l'ascendance maternelle de la comtesse Étienne, M^e Adam et le chanoine Chaume n'avaient, certes, pas tort de s'orienter vers Barcelone.

Or, entrevoir une alliance entre deux régions tellement éloignées pourrait nous paraître quelque peu sujet à caution, au premier abord. Pourtant, l'examen attentif des grands mariages du XI^e siècle en relève plusieurs traces, dont la nature se définit par un double caractère. Ces alliances Nord-est-Sud-ouest se sont conclues pour deux raisons :

1. Aux croisades d'Espagne prirent part un grand nombre de chevaliers français, venant de Bourgogne, de Normandie, de Picardie ². Ces relations politiques et militaires ne tardèrent pas, selon la coutume du temps, à être cimentées par des alliances de famille. Qu'il nous suffise de citer les cas de Marguerite de Laigle mariée à Garcie VII le Restaurateur, roi de Navarre, et de Félicie de Roucy, épouse de Sanche I^{er} Ramirez, roi d'Aragon ³, et celui du croisé normand Roger de Toëny qui épousa Adélaïde de Barcelone ⁴.

1. Cf. CHAUME, *En marge*, *op. cit.*, et *supra*, p. 241, n. 1, 2 et 3.

2. Cf. M. CHAUME, *Les premières croisades bourguignonnes au delà des Pyrénées*, dans *Annales de Bourgogne*, t. XVIII, Dijon, 1946, p. 161-165.

3. « Ne peut-on pas supposer, avec quelque apparence de raison, que, là où nous constatons un mariage entre un baron des régions septentrionales et une demoiselle des régions méridionales — trans- ou cispyrénéennes — ce mariage a pour occasion une expédition guerrière, une croisade ? », précise fort judicieusement Chaume (cf. CHAUME, *Les premières croisades*, *op. cit.*, p. 163). — Marguerite de Laigle épousait vers 1130 Garcie VII le Restaurateur, roi de Navarre († 25 mai 1141), lui apportant en dot Tudela et Corella, deux villes en Aragon qui ont été données par Alphonse I^{er} le Batailleur, roi d'Aragon, en 1114, à Rotrou III le Grand, comte de Perche, en récompense de sa vaillante participation à la *Reconquista*. En mariant au roi de Navarre sa nièce Marguerite, fille de sa sœur Julianne, Rotrou lui cédait ses lointains fiefs outre-pyrénéens. — Quant à Félicie de Roucy, elle est certainement l'unique épouse de Sanche Ramirez, I^{er} du nom comme roi d'Aragon et IV^e comme roi de Navarre († 6 juillet 1094). Trompés par une erreur séculaire, les érudits espagnols disent Félicie une fille d'Ermengaud III,

2. D'autre part, l'alliance matrimoniale conclue entre l'empereur Henri III de Franconie et Agnès de Poitou amenait une princesse aquitaine, avec sa suite méridionale, aux bords du Rhin, aux confins même de la Lorraine¹. Cette alliance fit d'ailleurs partie de ce vaste dessein visant à l'Empire universel dont ne cessaient de rêver les monarques Franconiens, depuis leur élection comme rois de Bourgogne, en 1032, jusqu'à l'échec final, survenu à Canossa, en 1077.

Pour percer les ténèbres des origines de la comtesse Étiennette, il nous faut donc examiner, avant tout, les alliances Nord-est-Sud-ouest du XI^e siècle. En outre, il faut que cela soit un homme du Nord, de préférence un Lorrain, qui ait épousé une femme du Midi, de préférence une parente des Barcelone. Voici les trois points requis pour synthétiser et concilier tous les éléments déjà connus.

Aucune charte, aucune chronique n'ayant révélé une telle alliance qui pourrait être retenue d'emblée comme satisfaisant aux condi-

comte d'Urgel. Cette appréciation apparaît jusque dans la plus récente histoire encyclopédique de l'Espagne (cf. R. MENENDEZ PIDAL, *Historia de España*, t. VI, Madrid 1956, p. 498). Nous saisissons cette occasion pour signaler que l'excellent Monfar y Sors, dans son histoire d'Urgel, a fait une erreur d'interprétation (cf. D. MONFAR Y SORS, *Historia de los Condes de Urgel vindicados*, Barcelona, 1853, t. IX de la *Colección de documentos inéditos del Archivo general de la Corona de Aragon*, t. I, p. 329-332). En effet, un document contemporain qualifie le roi Sanche Ramirez de *gener Ermengaudi comitis*. Ignorant les sources françaises relatives aux Roucy, Monfar y Sors en concluait que Félicie, femme du roi Sanche, était la fille du comte Ermengaud. Forts de son autorité, les érudits espagnols se rendaient à cette opinion, admettant, tout au plus, que Sanche se mariait à deux reprises, épousant chaque fois une Félicie, l'une d'Urgel et l'autre de Roucy (!). — Pourtant la solution est simple. Il a été dument démontré que *gener* signifie non seulement *gendre*, mais aussi *beau-frère* (cf. L. AUZIAS, *L'origine carolingienne des ducs féodaux d'Aquitaine et des rois Capétiens*, dans *Revue Historique*, t. 173, Paris, 1934, p. 97). Or, la troisième épouse du comte Ermengaud, celle qu'il a laissée veuve, était précisément Sancier d'Aragon, sœur du roi Sanche Ramirez. Lorsqu'on nous rapporte donc que le comte Ermengaud trouva la mort en assiégeant Barbastro, en 1065, où guerroyait aussi le roi Sanche, son *gener*, cette parenté ne désigne pas l'époux d'une fille d'Ermengaud, mais le frère de son épouse. — Il convient donc de préciser que Sanche Ramirez roi d'Aragon ne se maria qu'une seule fois, et que son unique épouse, Félicie, était la fille d'Hilduin, seigneur de Rameru et de Breteuil, et d'Adelaïde, comtesse de Roucy.

4. Chaume situe cette alliance entre 1018 et 1027 (cf. CHAUME, *Les premières croisades*, op. cit., p. 163). Après la mort de Roger de Toeny († 1038), Adelaïde convola en secondes nocces avec Richard, comte d'Évreux. Or, elle n'était pas la fille de Raimond Béranger I^{er}, comme la présente Chaume, sinon sa sœur. En effet, Raimond Béranger n'est né qu'en 1005 et conclut son premier mariage en 1018 seulement. Adelaïde était donc la fille de Raimond Borel III et d'Ermengarde de Carcassonne; elle portait le prénom de sa grand-mère maternelle, l'épouse de Roger I^{er}, comte de Carcassonne, de Couserans et en partie de Comminges.

1. Ce mariage a été célébré à Ingelheim, le 21 novembre 1043. Son auteur était la duchesse Agnès, douairière d'Aquitaine, remariée depuis 1032 à Geoffroy Martel, comte d'Anjou. Il ne serait pas sans intérêt de faire état de ce que la belle-mère de l'empereur était la tante du comte Guillaume le Grand, époux d'Étiennette.

tions que nous venons d'énumérer, il nous reste à examiner toutes les alliances qui seraient à même de fournir un indice, ne fût-ce qu'indirect. Cela nous contraint à recourir aux preuves subsidiaires de l'onomas-tique, de la chronologie, et de l'enchevêtrement des tendances politiques, afin de corroborer la thèse proposée.

L'alliance qui, en vertu de ce qui a été dit, pourrait retenir par excellence notre attention, est constituée par une double liaison Nord-est-Sud-ouest, révélée et dûment prouvée, il y a plusieurs années¹ : Ermesende, fille d'Albert de Longwy, épousait en 1051 Pierre de Poitou, dit Aigret, qui, depuis son avènement au duché d'Aquitaine, en 1039, portait le nom traditionnel de Guillaume, étant le VII^e du nom comme duc, et le V^e comme comte de Poitou². A sa mort, en 1058, il ne laissait que deux filles, dont Clémence, qui héritait des possessions maternelles de Longwy et, en épousant Conrad I^{er} comte de Luxembourg, les apportait en dot à celui-ci³. Longwy et Luxembourg nous amènent en plein cœur de la Lorraine, tandis que Poitou et Aquitaine évoquent le Sud-ouest. Le caractère de cette alliance correspond donc parfaitement aux exigences requises. Cependant l'onomastique ne révèle aucune Étienne ou Raimond, et la chronologie est décidément tardive. En aucun cas, bien entendu, Étienne ne pourrait être la fille de Conrad de Luxembourg et de Clémence de Poitou-Longwy, bien qu'il s'agisse d'une alliance Lorraine-Aquitaine⁴.

1. Vu certains doutes qui subsistent encore à ce sujet, il nous semble opportun de retracer brièvement les étapes par lesquelles on a pu établir cette double alliance dans un appendice auquel nous nous permettons de renvoyer (ci-dessous, p. 262-264).

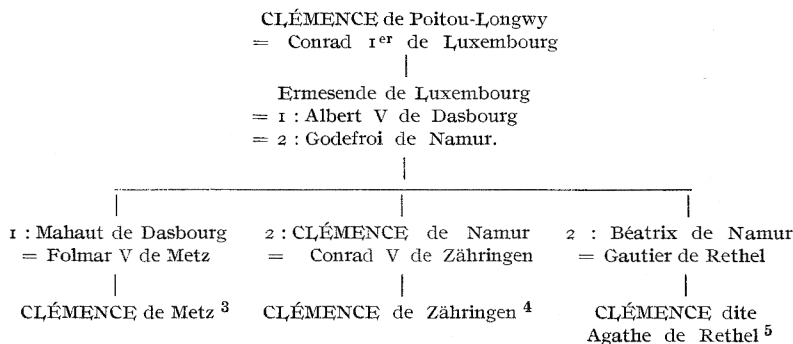
2. Né vers 1023, comme quatrième fils de son père, le duc Guillaume V le Grand, de sa troisième alliance avec Agnès de Bourgogne, Pierre de Poitou était destiné à la carrière ecclésiastique, tel le précise aussi le choix de son prénom. Deux de ses aînés, devenus ducs, ont disparu sans postérité, et un troisième frère est mort en bas âge. Ainsi, en 1039, la dignité ducale échoit à Pierre qui, abandonnant son nom de baptême, reprend celui de Guillaume, traditionnel dans sa famille. Il devint Guillaume V comme comte de Poitou, et Guillaume VII comme duc d'Aquitaine. Il était surnommé *Aigret*, ce qui veut dire : *Hardi*. Voilà la brève explication de ce nom polyfacial. Pierre-Guillaume VII (V) Aigret meurt en automne 1058, et est enterré à l'église Saint-Nicolas de Poitiers. Il épousa Ermesende de Longwy en 1051, la date généralement mentionnée « vers 1045 » étant probablement celle des fiançailles. Agnès, sœur de Pierre-Guillaume, s'était mariée avec l'empereur en 1043 ; l'alliance de son frère avec la fille du duc de Lorraine semble bien avoir été son œuvre. Sur le règne de Guillaume Aigret voir A. RICHARD, *Histoire des Comtes de Poitou, 778-1204*, I-II, Paris, 1903, t. I, p. 237-265.

3. L'autre fille de ce couple, appelée Agnès comme sa grand-mère et sa tante l'im-pératrice, épousait vers 1065 Pierre I^{er}, comte de Savoie († 9 août 1078).

4. Les réflexions chronologiques de Brandenburg (cf. BRANDENBURG, *op. cit.*, p. 97, ad X.37) nous paraissent fort pertinentes : Clémence de Poitou devait naître vers 1055 et se marier avec Conrad peu avant 1075. Lors de la fondation du Munster de Luxembourg, en 1083, ils ont déjà plusieurs fils et filles, donc au moins quatre enfants en bas âge. — D'autre part, Étienne a épousé Guillaume le Grand entre 1049 et 1057, ayant mis au monde treize enfants, dont la plupart étaient déjà mariés en 1087. Il en résulte qu'Étienne appartenait à la génération des parents de Clémence qui s'unirent en 1051.

Ce qui devrait pourtant retenir notre attention, c'est le prénom incontestablement méridional de la mère de Clémence : Ermesende de Longwy. Pour le retrouver dans son ascendance, il serait vain de scruter la lignée paternelle, *Ermesende* étant un nom tout à fait étranger aux pays rhénans¹. Nous devrions donc nous orienter vers la mère. Or, la mère d'Ermesende de Longwy, épouse d'Albert, reste inconnue!². Nous devons donc, momentanément, abandonner cette piste.

A défaut de documents, ayons recours à l'onomastique. Examinons donc quel est le prénom typique qui se perpétue dans la descendance d'Ermesende de Longwy, sans que ce prénom soit d'origine paternelle ? Arrêtons-nous, tout de suite, à sa fille *Clémence* qui, s'alliant à la maison de Luxembourg, donne son nom bien méridional à toute une série de Clémences que voici :



1. « Quant au nom de Hermensendis, Herminsindis, Ermensendis, porté par la femme de Guillaume Aigret, il est à cette époque si rare dans nos régions qu'il constitue également, à lui seul, un indice sur la filiation de Clémence ; n'est-il pas porté par sa fille, la comtesse de Namur et son arrière-petite-fille, la célèbre comtesse de Luxembourg ? », observe très justement Vannérus, mais n'allant pas jusqu'au bout dans les déductions onomastiques, notamment en ce qui concerne l'apparition du nom Clémence (cf. VANNE-
RUS, *La première dynastie luxembourgeoise*, dans *Rev. belge phil. et hist.*, t. XX, 1946-1947, p. 839, n. 1 *in fine*, p. 841).

2. Cf. L. VANDERKINDERE, *La formation territoriale des principautés belges au Moyen Age*, Bruxelles, 1902, 2 vol., t. II, p. 361. — Le même silence dans un excellent ouvrage d'ensemble, de plus fraîche date : E. WINKHAUS, *Aänen zu Karl dem Grossen und Widukind*, t. I, Ennepetal, 1950, p. 113.

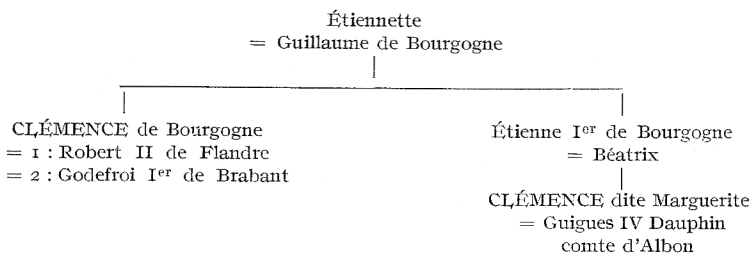
3. Clémence de Metz qui, veuve, vit encore en 1179, épousait Folmar 1^{er} comte de Blieskastel. C'est elle, la Clémence qui possède Blieskastel, source possible des confusions d'Aubry de Trois-Fontaines (cf. *Appendice I*, p. 262-263).

4. Clémence de Zähringen, décédée avant 1167, épousait en premières noces, vers 1150, Henri le Lion, duc de Bavière et de Saxe, qui la répudia le 23 novembre 1162 ; peu avant 1165, Clémence se remaria à Humbert III, comte de Savoie, dont elle était la troisième femme.

5. Clémence de Rethel, dite aussi Agathe, sœur cadette de Béatrix, reine de Sicile, épousait, vers 1150, Hugues, sire de Pierrepont, dont elle eut cinq enfants.

Ce prénom de Clémence, si familier aux confins pyrénéens, fait donc une apparition soudaine en pays lorrain. La perspective d'une alliance méridionale d'Albert de Longwy s'ébauche.

Mais, révélation d'une importance capitale, le prénom *Clémence* fait son entrée inopinée aussi dans une autre lignée qui l'ignorait auparavant, et ceci précisément à la même époque ¹. Il s'agit de la dynastie de Bourgogne comtale, où le prénom Clémence est porté par une fille et une petite-fille de la comtesse Étienneette ² :



Cette filiation nous permet de voir que Clémence de Bourgogne, fille d'Étienneette, contractait ses deux alliances en Basse Lorraine, précisément dans la région où réside son homonyme, Clémence de Luxembourg. De plus, une autre alliance va se forger encore dans la même ambiance : Reine d'Oltingen, nièce de Conrad de Luxembourg,

1. Cette circonstance préoccupait déjà Witte (cf. H. WITTE, *Genealogische Untersuchungen zur Reichsgeschichte unter den Salischen Kaisern*, dans *Mitteilungen des Instituts für Oesterreichische Geschichtsforschung*, t. V, *Ergänzungsband*, 1899, p. 458, n. 5), et Fabri (cf. Ad. FABRI, *La comtesse Reine, fondatrice du prieuré d'Ayvalle*, dans *Bull. comm. royale d'Histoire*, t. LXXXI, 1912, p. 10), et elle n'a nullement échappé à la perspicacité de Vannérus qui constate, sans insister davantage, que le nom Clémence apparaît en Haute Lorraine et en Bourgogne (cf. VANNÉRUS, *op. cit.*, p. 842). En réalité, le prénom Clémence évoque irrévocablement le Midi, et est aussi peu bourguignon que lorrain. La solution proposée par Vannérus (cf. VANNÉRUS, *op. cit.*, p. 839, n. 1, *in fine*, p. 481) de chercher sa transmission par Agnès de Bourgogne, mère de Pierre-Guillaume d'Aquitaine, ne pourrait donc être retenue. — Le professeur J. Richard s'approche davantage du fond du problème, sans insister cependant sur les conclusions à tirer de ce phénomène onomastique (cf. J. RICHARD, *Les alliances familiales*, *op. cit.*, p. 39, n. 2).

2. D'autres filles encore, dans la descendance du couple Guillaume et Étienneette, portent ce prénom significatif de Clémence. Nous en avons relevé une au premier, une au deuxième, trois au troisième, cinq au quatrième et quatre au cinquième degré, soit quatorze au total, dont nous donnons en un tableau, p. 265, une esquisse succincte. — Si la plupart des filiations ici présentées étaient déjà connues, il convient de souligner que l'existence de Clémence de Bourgogne, épouse d'Hervé III de Donzy, nous a été communiquée par le professeur J. Richard de Dijon ; celle de Clémence de Sabran épouse d'Adhémar de Monteil, seigneur de Grignan, par le comte L. d'Adhémar de Panat ; celle de Clémence de Nanteuil-le-Haudouin, épouse de Guillaume IV de Garlande seigneur de Livry et celle de sa nièce, Clémence de Thourotte, épouse de Raoul III chevalier d'Aulnay, par M. P. Brière. — Nous tenons à remercier ici même, la bienveillante coopération de ces éminents érudits.

époux de Clémence, convoitait avec Renaud de Bourgogne, fils d'Étiennette¹. Pourtant, jamais auparavant une alliance Bourgogne-Flandre ou Bourgogne-Brabant n'a été contractée².

Tous ces éléments convergents emportent la conviction. Un prénom méridional apparaît en Lorraine : *Ermesende*. Celle qui le porte épouse un duc d'Aquitaine, dans le Sud-ouest, et nomme sa fille *Clémence*, autre nom du Midi. Celle-ci va réintroduire ces deux prénoms méridionaux en Basse Lorraine. Le prénom *Clémence* apparaît aussi, au même moment, dans la dynastie de Bourgogne comtale, étant porté par la fille et la petite-fille d'une *Étiennette*, prénom bien méridional à son tour. Pourtant cette Étiennette est désignée comme étant Lorraine ! Une de ses filles, Clémence elle aussi, se marie dans la région où l'autre Clémence réside. Celle-ci est bien la fille d'Ermesende de Longwy, princesse lorraine portant un prénom méridional. La conclusion logique s'impose donc sans peine.

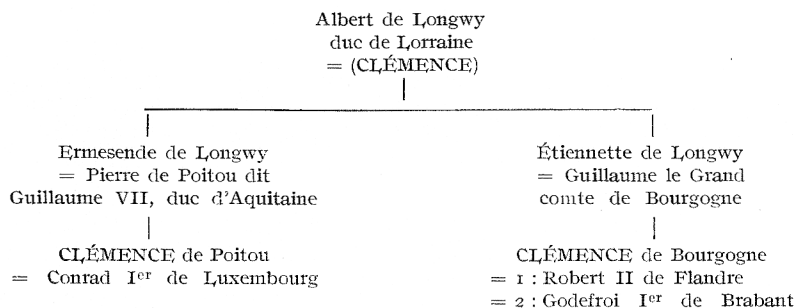
Albert de Longwy, dont la femme restait inconnue jusqu'à présent, n'aurait-il pas épousé une Méridionale, suivant l'exemple de plus d'un seigneur de son temps et de sa région, son suzerain impérial compris ? Cette dame ne serait-elle pas la mère de deux princesses lorraines qui portaient, chacune, un prénom bien méridional ? Elles ont épousé des seigneurs fort importants, dignes du haut rang de leur père, devenu duc de Lorraine en 1047³. L'une d'elles était Ermesende de Longwy, épouse de Pierre de Poitou dit Guillaume VII duc d'Aquitaine, frère de l'impératrice Agnès ; et l'autre nous paraît avoir été Étiennette, qualifiée de Lorraine, qui épousa Guillaume comte de Bourgogne, grand feudataire de l'empereur et cousin germain de l'impératrice. Chacune de ces deux princesses lorraines donnait le prénom Clémence à une de ses filles. Or, ce nom n'est certainement pas lorrain : il doit venir de leur mère, épouse inconnue d'Albert de Longwy. Il est probablement son propre nom.

1. C'est elle la fameuse comtesse Reine, fondatrice d'Aywaille, à laquelle est consacrée l'étude de Ad. Fabri, citée p. précédente, n. 1. Elle se retira, en 1088, à l'abbaye de Marcigny-sur-Loire où elle fit profession. A ce moment là, elle donna à Marcigny le domaine d'Aywaille et celui de Rachamps en forêt d'Ardenne, domaines qui lui venaient de sa mère. — Fabri n'a connu qu'un texte mutilé de cette donation, la charte intégrale ayant été publiée par J. Richard (cf. RICHARD, *Cartulaire de Marcigny-sur-Loire*, Dijon, 1957, charte n° 30 bis, p. 25-26).

2. Lorsque Arnulphe II comte de Flandre épouse Rozale, dite Susanne d'Italie, sœur d'Aubert d'Ivrée, la Bourgogne où va s'installer la descendance d'Othon-Guillaume, fils du même Aubert, ne peut nullement entrer en cause. L'héritage de Bourgogne ne s'ébauche même pas lorsque Rozale convole avec le comte de Flandre.

3. Albert n'exerçait l'autorité ducal que pendant une seule année, ayant été occis dans la bataille de Thuin, en 1048, n'ayant pas laissé de fils. Henri III inféoda la Lorraine à Gérard, neveu d'Albert, ancêtre direct des maisons de Lorraine et de Habsbourg-Lorraine.

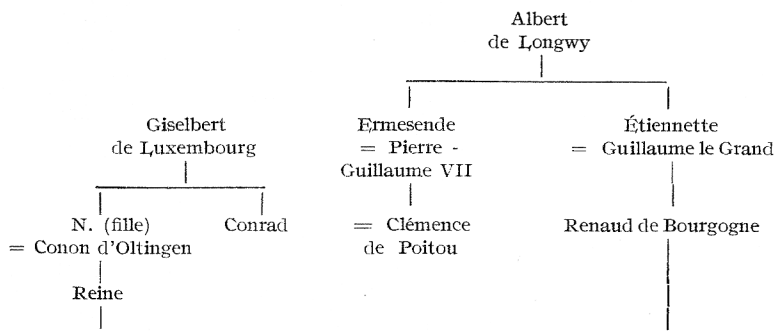
Concluons. Albert, duc de Lorraine, aurait épousé une princesse méridionale nommée Clémence qui donna des prénoms méridionaux à ses deux filles lorraines : Ermesende et Étienne. Celles-ci, à leur tour, évoquent le nom de leur mère en nommant Clémence une de leurs filles. Voici donc la filiation proposée :



Il convient de souligner que, outre le mécanisme de l'onomastique, l'élément chronologique s'accorde parfaitement aux faits : Ermesende de Longwy se marie en 1051, Étienne est déjà mariée en 1057 ; Clémence, fille d'Ermesende, épouse Conrad de Luxembourg peu avant 1075, et Clémence, fille cadette parmi les treize enfants d'Étienne, convole en premières noces vers 1090, tandis que sa sœur aînée, Ermentrude, se marie en 1076¹. Étienne semble donc avoir été la fille puînée d'Albert de Longwy, duc de Lorraine.

Derrière ce vaste plan d'alliances se dresse l'imposante personnalité de la duchesse douairière Agnès, comtesse d'Anjou par son

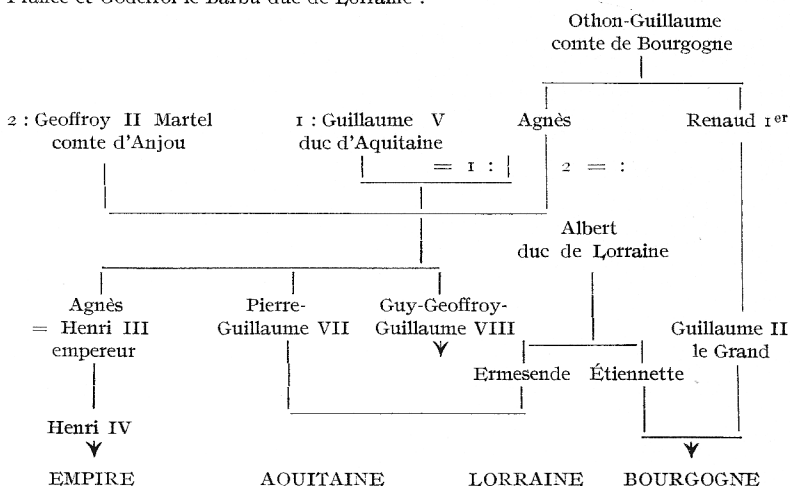
1. En plus, nous pouvons dresser l'esquisse suivante pour expliquer l'alliance bourguignonne de la comtesse Reine :



second mariage¹. Elle est la mère de deux ducs d'Aquitaine qui se succèdent, et la tante de Guillaume le Grand, comte de Bourgogne. Elle est aussi la belle-mère de Henri III de Franconie, et la conseillère avisée de son gendre qui lui doit en grande partie d'avoir pu ceindre, en 1046, le diadème impérial. Quant aux visées de l'Empire universel, deux puissances se dressent contre ces prétentions démesurées : Godefroi le Barbu, duc de Lorraine, qui passait à la révolte ouverte, et Henri I^{er}, roi de France, ce « plus mal connu des Capétiens » qui soulevait précisément la question de Lorraine lors de l'infertueuse entrevue d'Ivois, avec l'empereur. Ce dernier, impitoyable, dépouilla le Barbu de son duché qu'il confia, en 1047, à notre Albert de Longwy qui, une année plus tard, devait payer de sa vie sa fidélité à la cause impériale. Il semble donc que c'était en 1047 qu'on négocia les alliances des deux filles du nouveau duc : Ermesende convola avec le fils de la duchesse Agnès, et Étiennette avec son neveu².

1. Agnès de Bourgogne, fille de Guillaume I^{er}, dit Othon-Guillaume, comte de Bourgogne et de Mâcon, et d'Ermentrudis de Roucy, est née vers 995. Elle épousa en 1019 (mars 1018 ancien style pascal) Guillaume V le Grand, duc d'Aquitaine (= Guillaume III, comte de Poitou), dont elle était la troisième femme. Agnès a donné à son époux, qui dépassait déjà les cinquante ans, deux fils et une fille, la future impératrice. Le duc Guillaume étant décédé en 1030, Agnès se remaria, deux ans plus tard, à Geoffroy II Martel, comte d'Anjou. Las des ambitions politiques démesurées de son épouse, Geoffroy Martel délaissait Agnès, entre 1049 et 1052. Cette femme exceptionnelle jouait encore pendant des années un rôle prépondérant dans la grande politique européenne, puis, vers 1065, prit le voile et alla terminer ses jours dans le calme d'un couvent, le 10 novembre 1068 (cf. A. RICHARD, *op. cit.*, t. I, p. 177-178, et Ch. PFISTER, *Étude sur le règne de Robert le Pieux*, Paris, 1885, p. 252 et 260).

2. Voici le réseau d'alliances tramé par la duchesse Agnès visant le renforcement de la politique universelle de l'Empire, contre les deux pouvoirs opposants : le roi de France et Godefroi le Barbu duc de Lorraine :



Henri I^{er}, roi de France, en épousant en 1051 Anne de Russie, n'ébauche-t-il déjà pas une configuration politique qui va déterminer la destinée européenne du lointain xx^e siècle

Outre les considérations d'ordre purement généalogique, le climat politique et les ambitions des puissants du temps semblent donc confirmer cette origine que nous attribuons à Étienne d'Aragon dite de Vienne. Aussi l'affirmation contemporaine rapportée par le Père Chifflet demeure pleinement respectée, et ceux qui songeaient à une origine méridionale d'Étienne ne se trouvent pas non plus dans leur tort, du chef de sa mère.

Certes, à défaut de l'appui de documents ou témoignages formels, notre thèse reste une présomption. Une « présomption grave, précise et concordante » — comme on dit en jurisprudence —. Elle pourrait suggérer les voies à suivre dans le labyrinthe des chartes dont le dépouillement systématique apportera peut-être un jour la certitude souhaitée.

Mais, enhardis par ce premier résultat, tentons un effort supplémentaire : cette Clémence que nous supposons être l'épouse méridionale du duc de Lorraine et la mère d'Ermesende et d'Étienne, ne pourrait-elle être identifiée, à son tour ? Certes, elle a dû naître d'une illustre lignée, vu sa haute alliance, et celles qu'elle pouvait assurer à ses deux filles.

À défaut de témoignages explicites, retenons, une fois de plus, les éléments qui nous ont permis notre premier succès : l'onomastique et la chronologie. Souvenons-nous, de plus, de l'idée avancée par le chanoine Chaume et par M^e Adam, quant à la parenté d'Étienne avec les comtes de Barcelone.

Examinons donc, dans les généalogies méridionales du XI^e siècle, celle qui groupe ces trois noms typiques : *Ermesende*, *Étienne* et *Clémence*. Notre attention sera immédiatement retenue par la maison de Carcassonne-Foix où les enfants du comte Bernard I^{er} Roger portaient les noms suivants¹ :

Ermesende, mariée à Ramire I^{er} d'Aragon ; elle a abandonné son prénom de baptême : Gisberge² ;

Étienne qui épousa Garcia IV Sanchez, roi de Navarre³ ;

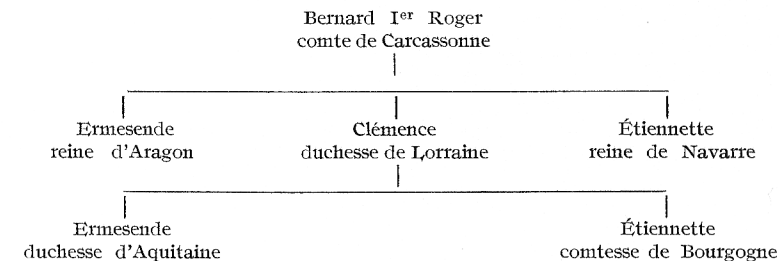
1. Cf. J. de JAURGAIN, *La Vasconie*, I-II, Pau, 1902, t. II, p. 295.

2. Cette double identité est formellement établie par les dispositions testamentaires du roi Ramire : *Haec est charta, quam feci ego Rainimirus, Sanctionis regis prolis... pro mea anima, et commendavi ad Deum... Sanctum filium meum, filium Ermisendis, que vocata est per baptismum Gisberga* (original aux Archives du monastère de San Juan de la Peña, liasse 17, n^o 12).

3. Le chanoine Chaume (cf. CHAUME, *En marge*, op. cit., p. 72, et *Les alliances*, op. cit., p. 73) reprend une erreur de Bethencourt qui dit qu'Étienne, épouse de Garcia IV roi de Navarre était une fille de Raymond Bérenger I^{er}, comte de Barcelone et de Sancie de Castille (cf. F. FERNANDEZ de BETHENCOURT, *Historia genealógica y heráldica de la Monarquía Española*, t. I, Madrid, 1897, p. 379-381). Or, Bethencourt revise cette erreur lui-même, lorsqu'il donne la généalogie de la maison de Foix (cf. BETHENCOURT, op. cit., t. V, Madrid, 1904, p. 125). Cette rectification échappait à l'attention du chanoine Chaume. L'erreur initiale provenait du fait que le mariage d'Étienne de Foix avec le roi Garcia a été célébré à Barcelone (en 1038, d'après une charte citée par Moret ;

Bernard II, comte de Bigorre, qui épousa successivement une Clémence et une Étiennette dont l'appartenance reste à établir¹.

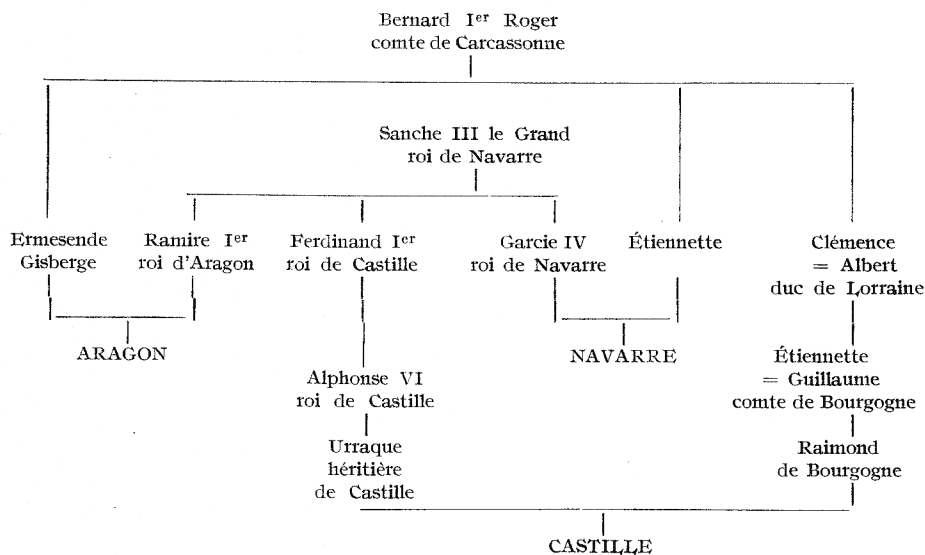
Ermesende dite aussi Gisberge, reine d'Aragon, est morte en 1049, Étiennette reine de Navarre en 1058, et le comte Bernard II de Bigorre vers 1077. Il s'agit donc sensiblement de la même génération à laquelle appartenait Albert de Longwy, duc de Lorraine, tué à la fleur de l'âge, à la bataille de Thuin, en 1048, par son rival rebelle Godefroi le Barbu. La mère d'Ermesende et d'Étiennette, la dame à qui nous attribuons le prénom de Clémence, pourrait donc être une sœur d'Ermesende et d'Étiennette, reines d'Aragon et de Navarre. Les deux filles du duc Albert portaient donc le nom de leurs deux tantes, et Albert lui-même était le beau-frère de deux rois outre-pyrénéens. Fait qui explique qu'une de ses filles fut demandée en mariage par le duc d'Aquitaine, beau-frère de l'empereur, et l'autre, Étiennette, put envoyer son propre fils, Raimond, épouser l'héritière du roi de Castille. Voici donc cette parenté de hautes lignées :



il s'agit d'un privilège accordé par le roi Garcie à l'abbaye San Juan de la Peña, en 1038 « lorsqu'il rentrait de Barcelone où il était allé pour chercher sa femme, dame Stéphanie » ; cf. J. de MORET, *Annales del Reyno de Navarra*, t. I, Pamplona, 1684, p. 642). Étiennette séjourna à Barcelone auprès de sa tante, Ermesende de Carcassonne, comtesse douairière de Barcelone qui, sans doute, était l'auteur du mariage royal de sa nièce.

1. Dans un acte, daté de 1062 et constituant une rente pour l'église cathédrale Notre-Dame du Puy-en-Velay, où il s'est rendu en pèlerinage, Bernard mentionne sa première femme : *ego Bernardus, Bigorrensis comes, et uxor mea Clementia, comitissa* (cf. P. de MARCA, *Histoire de Béarn*, p. 310). La seconde femme de Bernard, Étiennette qu'il avait épousée peu avant 1065, était veuve le 1^{er} avril 1080 lorsqu'elle confirme une charte accordée par sa fille et son gendre, concernant le monastère de Saint-Savin, dans le diocèse de Tarbes : *Ego Centullus comes et uxor mea Beatrix, et mater ejus Stephana* (cf. *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, éd. B. GUÉRARD, I-II, Marseille, 1857, n° 483, t. I, p. 486). Dans une étude en préparation, nous démontrerons qu'Étiennette, deuxième femme de Bernard, était la fille de Guillaume II, vicomte de Marseille, et d'Étiennette de Rians, issue des cadets des Baux ; en épousant Bernard, elle était déjà veuve de Geoffroy I^{er}, comte de Provence († 1060-1063). Veuve pour la seconde fois, elle retourna en Provence auprès de ses enfants du premier lit, s'y fit veuve voilée et prit en religion le surnom de Douce (*Cartulaire de Saint-Victor*, n° 220, t. I, p. 242-244). Elle s'éteignit vers 1095, âgée de 70 ans environ.

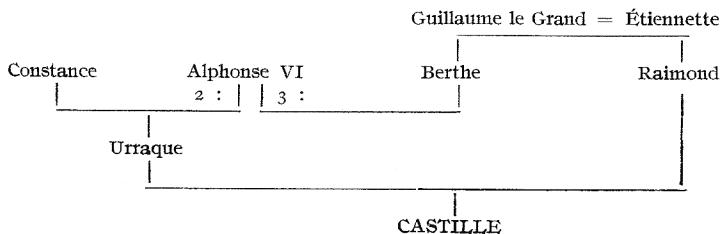
Cette filiation jette aussi une nouvelle lueur sur l'apparition de Raimond, cadet de Bourgogne, à la cour de Tolède où il s'établit, se maria et donna une nouvelle dynastie à la Castille. Voyons donc la trame de cette alliance, fort de la filiation d'Étiennette établie selon nos propositions :



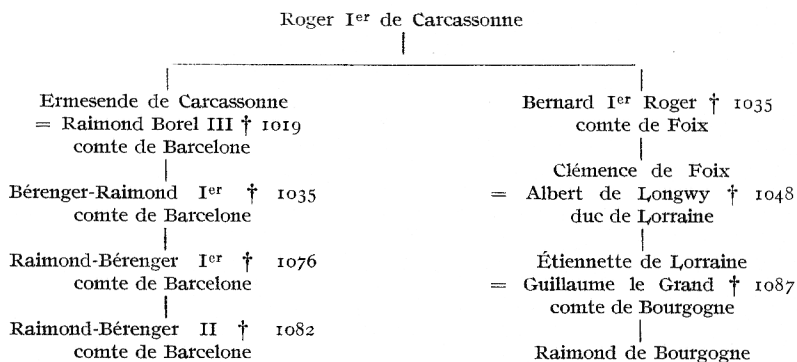
Raimond de Bourgogne a donc épousé la petite-nièce de ses grand-tantes. Ce n'est donc point seulement son goût de l'aventure guerrière ou son état de cadet médiocrement fieffé qui l'ont poussé au voyage au delà des Pyrénées¹. Ajoutons encore que la troisième épouse d'Alphonse VI de Castille, beau-père de Raimond, était une sœur de celui-ci : Berthe de Bourgogne. Cette trame d'alliance démontre le grand intérêt que portait la Lorraine Étiennette à ses cousins méridionaux².

1. Où, d'ailleurs, son frère aîné, Renaud II, l'accompagnait également, poussé par le même intérêt familial.

2. Voici l'esquisse de ces alliances Bourgogne-Castille :



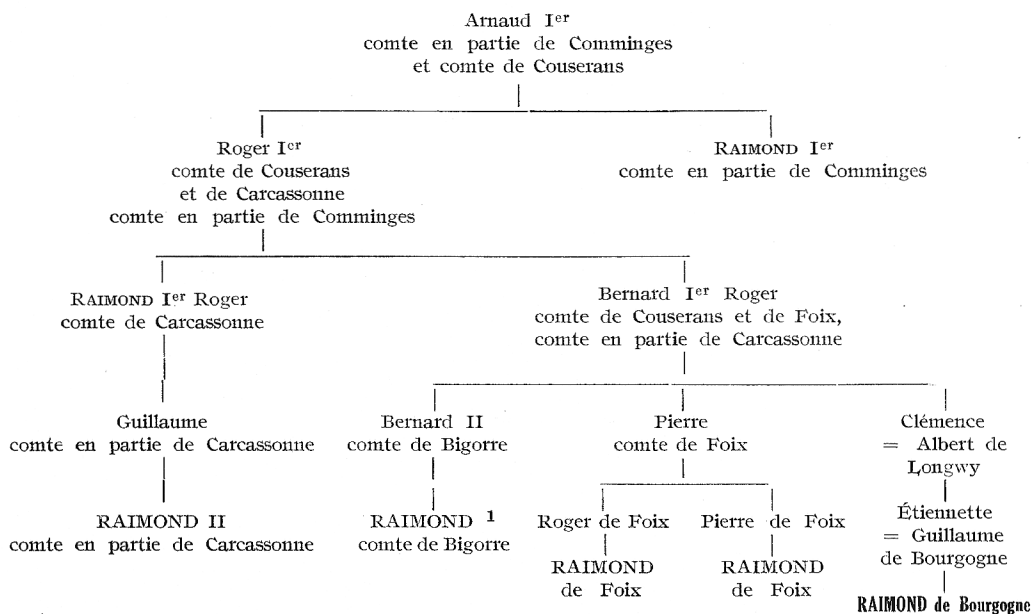
Il convient encore de voir la parenté d'Étiennette avec la maison comtale de Barcelone, liaison qui fit couler tant d'encre et qui se trouve à l'origine de tant d'hypothèses erronnées. Pour l'établir solidement et dans son juste contexte, il nous faut remonter d'une génération dans la généalogie des Carcassonne-Foix. En effet, une sœur du comte Bernard I^{er} Roger, que nous croyons grand-père d'Étiennette, s'est mariée à Barcelone. Nommée Ermesende elle aussi, elle épousa Raimond Borel III, comte de Barcelone, et devint l'aïeule de ce Raimond-Bérenger II dans lequel Isenburg voulait découvrir le père d'Étiennette. La parenté rectifiée de celle-ci avec les Barcelone s'établirait donc ainsi, tenant compte de ce que nous venons d'exposer :



Le prénom Raimond que porte le fils cadet d'Étiennette ne s'inspirait pourtant pas de l'onomastique de ce cousinage barcelonais. Ce prénom, inconnu auparavant dans la maison de Bourgogne, apparaissait à plus d'une reprise chez les Carcassonne-Foix, famille à laquelle nous rattachons la mère d'Étiennette. Il ne nous paraît donc pas sans intérêt de présenter la suite de ces Raimond dans la maison Comminges-Carcassonne-Foix ¹.

Ce prénom nouveau en Bourgogne se trouve donc pleinement justifié par l'origine que nous attribuons à la comtesse Étiennette qui le choisit pour son cadet sous l'empreinte de ce fidèle attachement qu'elle conserva pour sa parenté méridionale et qui amènera, finalement, Raimond de Bourgogne en Castille pour y fonder une nouvelle dynastie.

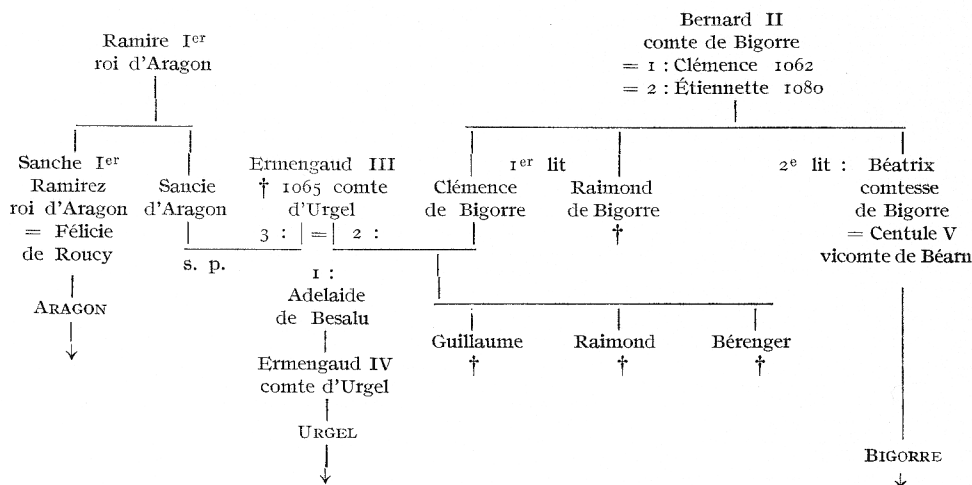
1. Cf. C. DEVIC et J. VAISSETTE, *Histoire générale de Languedoc*, nouv. éd., t. IV, Toulouse, 1872, p. 113.



1. Il est à noter que Jaurgain (cf. JAURGAIN, *op. cit.*, t. II, p. 373-374) ignore ce Raimond, fils que Bernard II de Bigorre eut de sa première femme, Clémence. En effet, le comté passait à Béatrix, née de la seconde alliance de Bernard, conclue avec Étienne. Pourtant Vaisette (cf. DEVIC-VAISETTE, *op. cit.*, t. IV, p. 113) est formel quant à l'existence de Raimond qui semble être décédé avant 1080. En plus, nous pensons qu'un autre enfant encore pouvait naître de ce premier mariage de Bernard II. En effet, le chanoine Chaume nous avertissait déjà que Clémence, première femme d'Ermenegaud III de Balbastro, comte d'Urgel († 1065) était la nièce d'Étiennette, reine de Navarre (cf. CHAUME, *En marge*, *op. cit.*, p. 72). L'inexactitude de Chaume consistait, telle que nous l'avons démontrée, à rattacher ces deux princesses à la maison de Barcelone, induit en erreur par un lapsus de Béthencourt (*supra*, p. 254, n. 3). Or, Chaume ne se trompait pas sur le degré de parenté : Clémence, comtesse d'Urgel, était bien la nièce de la reine Étienne, étant la fille du frère de celle-ci, Bernard II de Bigorre, et de sa première femme, Clémence. On évite ainsi de faire des époux d'Ermenegaud III de Balbastro, comte d'Urgel, n'était donc pas de la maison de Barcelone, mais une sœur, certainement aînée, de Raimond de Bigorre. En effet, un de ses fils porte encore ce prénom typique de Raimond, tel l'établit Monfar y Sors qui ignore pourtant le rattachement familial de Clémence (cf. MONFAR Y SORS, *op. cit.*, t. I, p. 329. — où il est dit notamment : « Tuvo, — sc. Armengol III de Balbastro, — tres mujeres : una de ellas, dice Zurita que fué dona Clemencia y hubo en ella muchos hijos... eran suyos los tres hijos del Conde, llamados Guillén, Ramon y Berenguer »). Le fait que, après le décès de Raimond, peu avant 1080, le comté de Bigorre passa à Béatrix, sa demi-sœur née du second lit de Bernard II, s'explique aisément par la disparition de Clémence, bien avant son époux, Ermenegaud étant déjà remarié une troisième fois, en 1062. Ainsi, en marge du problème concernant Étienne, comtesse de Bourgogne,

Il serait vain de surcharger cette note en rouvrant le dossier de l'épouse inconnue d'Henri de Bourgogne ducal, dont le fils homonyme sera l'ancêtre de la dynastie capétienne du Portugal¹. Cet Henri, le fils, est pourtant dit cousin de notre Raimond². D'autres achèveront ce travail déjà amorcé par les études du chanoine Chaume³

nous étions amenés à résoudre aussi une de ces nombreuses imprécisions que comprend encore la généalogie des Ermengaud d'Urgel. Nous la présentons ici, tenant compte de ce que fut déjà dit à ce sujet aussi dans la note 3 de la p. 246 :



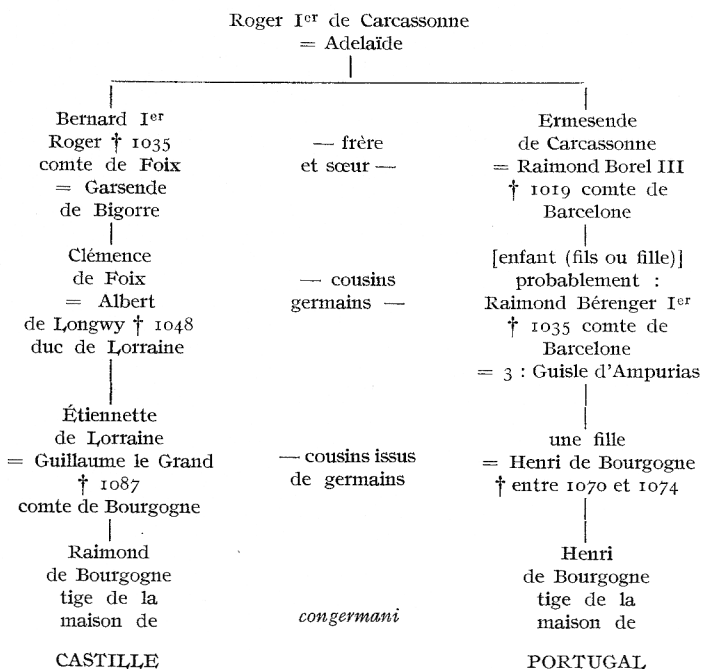
1. Dernièrement, même le prénom de Sybille attribué à celle-ci a été mis en doute. Le seul document dont on croyait qu'il mentionne l'épouse d'Henri de Bourgogne, se réfère, en réalité, à Sybille, épouse du duc Eudes I^{er}. Tenant compte des arguments du professeur J. Richard il faut avouer que l'identité de l'aïeule des dynasties du Portugal et de Bourgogne ducal reste totalement inconnue, son prénom y compris (cf. J. RICHARD, *Les alliances familiales*, op. cit., p. 42). Le professeur Richard pense que cette dame aurait pu s'appeler Clémence. Or, nous croyons avoir donné, dans cette étude, une explication plus circonstanciée de l'apparition de ce prénom en Bourgogne.

2. Pour la source principale de cette parenté, voir *supra*, n. 1, p. 239. Quant à la possibilité de trancher dans ces termes, les positions y relatives étaient irréfutablement exposées par le chanoine Chaume (cf. note suivante).

3. Le chanoine Chaume résumait ainsi sa position sur la parenté d'Henri et de Raimond (cf. CHAUME, *En marge*, op. cit., p. 70, n. 1, 2 et 3) : « Les termes employés par Roderic restent imprécis : *congermanus* désigne aussi bien un cousin germain qu'un cousin issu de germain ; de même *consanguineus*. ...On peut être cousin germain de quatre façons différentes : par les deux pères des intéressés ; par leurs deux mères ; par le père de l'un et la mère de l'autre ; par la mère de l'un et le père de l'autre. La première hypothèse est exclue par des textes précis, et de même la troisième ; la quatrième est canoniquement impossible : reste la seconde. ...Dans l'hypothèse des cousins issus de germains : il faut alors faire huit hypothèses différentes ». Avec l'établissement de l'appartenance familiale d'Étiennette, mère de Raimond, les limites des combinai-

et du professeur J. Richard¹. Nous ne serons que trop heureux si notre exposé peut apporter quelques éléments à retenir. Ce que nous voulions établir, peut se résumer ainsi : il conviendrait qu'on appelle

sous susdites se concrétisent. Sans vouloir approfondir, ici, ce problème qui mérite une étude circonstanciée, avançons l'esquisse d'une solution possible : il nous semble que la tige commune de ce cousinage tant cherché pourrait être le couple Roger I^{er} de Carcassonne et Adelaïde son épouse. Ils sont les arrière-grands-parents d'Étiennette et, d'autre part, leur fille Ermengarde épousa Raimond Borel III, comte de Barcelone. Une petite fille de ce couple pourrait être l'épouse inconnue d'Henri de Bourgogne, celle qui transmet ce prénom typiquement barcelonais à ses deux fils : Hugues-Borel et Eudes-Borel. — Il serait prématuré d'annoncer que cette dame inconnue ait pu naître du troisième mariage de Raimond Berenger I^{er}, conclu en 1027 avec Guisle d'Ampurias. Toutefois, il nous semblait utile de rendre public cette hypothèse, dans l'attente d'une confirmation apportée par un érudit qui se penchera sur la solution documentée de ce problème séculaire. La suggestion exposée ci-dessus présenterait donc une corrélation généalogique qui, par ailleurs, concorde parfaitement avec un des cas avancés par le chanoine Chaume :



La vérification de cette thèse pourrait expliquer l'attitude du roi Alphonse : il accorda la main d'Urrique, son héritière légitime, à Raimond dont la mère était la fille du duc de Lorraine, tandis qu'Henri, fils d'une déshéritée de Barcelone, issue d'un troisième lit à peine accepté, ne reçut comme épouse que la bâtarde Thérèse avec la modeste portion lointaine et hantée qui sera pourtant appelée à devenir le Portugal.

1. Cf. J. RICHARD, *Les ducs de Bourgogne et la formation du duché du XI^e au XIV^e siècle*, Dijon, 1954, ainsi que l'œuvre déjà plusieurs fois citée du même auteur : RICHARD, *Sur les alliances familiales des ducs de Bourgogne*, op. cit.

dorénavant Étiennette dite à tort « de Vienne », comtesse de Bourgogne, Étiennette de *Longwy* ou Étiennette de *Lorraine*, la considérant comme la fille cadette d'Albert de Longwy, duc de Lorraine et de Clémence de Foix, son épouse.

Nous insistons sur le fait que notre thèse ne constitue qu'une présomption dont le bien-fondé semble être confirmé par un grand nombre d'éléments convergents. Il y manque, il est vrai, une confirmation documentaire décisive. Nous espérons que les érudits spécialisés l'apporteront bientôt. En attendant, cette thèse nous paraît être la seule qui puisse s'accorder avec l'ensemble des données historiques, généalogiques, chronologiques et onomastiques conservées pour les personnages mis en cause et les vérifier, contrairement aux autres systèmes émis auparavant. Nous n'oserions insister d'avantage, à l'heure actuelle.

Cela dit, dans le tableau qui va suivre ¹, nous établissons les seize quartiers du roi Alphonse VII, « Empereur des Espagnes », premier souverain de Castille de la race bourguignonne, sur la base de celles de nos conjectures que nous croyons pouvoir considérer provisoirement acquises.

Szabolcs DE VAJAY

1. Ci-dessous, p. 266.

APPENDICE I

L'alliance d'Ermesende de Longwy et de Pierre de Poitou, et le mariage de leur fille avec le comte de Luxembourg sont ainsi établis¹ : Aubry de Trois-Fontaines nous rapporte que Conrad de Luxembourg a épousé Ermesende, comtesse de Longwy et de Blieskastel : *Quedam autem nobilis comitissa de Longui et de Castris Ermesendis nomine, Conrado comiti de Luscelenburch peperit comitem Guillelmum de Luscelenburg...*². Il y a là double erreur, brodée néanmoins sur un fond de vérité. Aubry rédigeait sa Chronique vers 1250, plus d'un siècle après les événements qui nous intéressent. Il lui arrivait donc de faire confusion en possessions et générations. La première de ces erreurs a été dûment démontrée par Vanderkindere qui prouvait que Blieskastel était à cette époque en d'autres mains et que la *comitissa de Longui et de Castris* doit être rectifiée en *comitissa de Longui Castro* ce qui veut dire Château de Longwy³.

Le personnage qui s'écrivait de *Longui castrum* était, en ce temps, Albert, fils d'Adalbert, comte de Metz, et futur duc de Lorraine, dès 1047. Mais il n'était pas le seul. La succession de Longwy paraît, en effet, avoir subi un certain flottement dès après la mort du comte Liuthard, disparu en 1026. Il est certain que, vers 1031-1032, Giselbert de Luxembourg, grand-père de notre Conrad, était aussi qualifié comte de Longwy : *Comes Giselbertus de Lunguwich*⁴. Mais Albert, proche parent de Liuthard, semble avoir fait valoir ses prétentions et est qualifié, à son tour, de *nobilissimus Albertus de Longui Castro*, par Laurent de Liège⁵. S'il ne s'agit pas d'une succession administrative dont la variation rapide pourrait être commandée par les vicissitudes politiques, on doit penser à une co-possession de Longwy. D'autant plus que dans cette agglomération on distinguait de tous temps le château et le bourg, le *chaistel* et le *bourch de Longwy* — comme le précise déjà un texte de 1269⁶ —.

Après l'extinction des Liuthard, Longwy aurait donc pu être partagé entre les Lorrains et les Luxembourgs, occupant les premiers le château *Longui Castrum* et les seconds le bourg *Lunguwich* = *Longui Vicus*. Une raison de plus pour que les héritiers des deux lignées concluassent alliance pour réunir le fief partagé. Et, en insistant sur le fait qu'Ermesende était l'héritière du *Castrum*, le chroniqueur de Trois-Fontaines fit confusion avec Blieskastel, appelé *Castri*.

1. Cf. *supra*, p. 248, n. 1.

2. *Chronica Albrici monachi Trium Fontium*, éd. P. SCHEFFER, dans *M G H*, S S, t. XXIII, Hannover, 1874, p. 631-950, p. 851.

3. VANDERKINDERE, *op. cit.*, t. II, p. 357-358. — Nous pouvons écarter la proposition de Schaudel qui voulait faire du *Longui Castrum* Longchâtel, soit Langenstein-lez-Senones : cf. L. SCHADEL, *Les Comtes de Salm et l'abbaye de Senones*, Nancy, 1921, p. 15-21. — Cette rectification nous est dûment fournie par Vannérus, cf. J. VANNÉRUS, *op. cit.*, p. 386, n. 1.

4. H. RENN, *Das erste Luxemburger Grafenhaus, 936-1136*, dans *Rheinisches Archiv*, Heft 39, Bonn, 1941, p. 126 ; et aussi ECUYER BERNAYS et J. VANNÉRUS, *Histoire numismatique du Comté puis Duché de Luxembourg et de ses Fiefs. Complément*, Bruxelles, 1934.

5. Cf. *Laurentii de Leodio Gesta Episcoporum Virdunensium et Abbatum S. Viloni*, éd. G. WAITZ, dans *M G H*, S S, t. X, p. 484-530, Hannover, 1852, p. 492 : *Cumque... nobilissimum Albertum de Longui Castro, quem super se [sc. Godefridum ducem] ille [sc. Imperator Henricus] ducem statuerat, bello exemerit...*

6. Cité par VANNÉRUS, *op. cit.*, p. 836, n. 1. — Aujourd'hui encore nous distinguons Longwy-Haut et Longwy-Bas.

Fort des informations de la Chronique d'Aubry et de celle de Laurent de Liège, Witte n'hésitait pas de faire d'Ermesende de Longwy, femme de Conrad de Luxembourg, une fille d'Albert de Longwy, le futur duc de Lorraine¹. Or, cette corrélation semble chronologiquement impossible, comme l'a bien démontré Brandenburg². La déduction faite ci-dessus écarterait donc l'erreur des possessions, mais maintient l'impossibilité chronologique.

Or, aucun document de l'époque ne nous parle d'une Ermesende, épouse de Conrad de Luxembourg. Au contraire, tous nous annoncent que la femme de Conrad s'appelait Clémence. Dans l'acte de fondation de l'abbaye du Munster de Luxembourg, le 6 juillet 1083, Conrad agit *annuente uxore mea Clementia, cum filiis et filiabus nostris*³. L'épithète de Conrad donne ce même prénom : *Comes Conradus... hic fuit repositus, praesente conjuge sua Clementia*.

Cette confusion fit attribuer à Conrad deux épouses : d'abord Ermesende de Longwy dont parle la Chronique d'Aubry, puis Clémence qui lui avait survécu. Vanderkindere voulait rattacher cette dernière aux Gleiberg, car un acte de 1141 la cite comme *domna Clementia quondam in Glizpurch comitissa*⁴. Or, Vannérus démontre que les possessions de Clémence en comté de Gleiberg étaient constituées par des terres échues à feu son mari lors du partage de l'héritage de Gleiberg. Clémence devait donc les posséder en douaire⁵. C'est pourquoi l'acte précise, très correctement, « *in Glizpurch* » et non pas « *de Glizpurch* ». L'origine de Clémence restait donc question ouverte.

La vérité a été mise à jour par l'étude de Fabri qui précisait que Clémence était la fille de Pierre de Poitou dit Guillaume VII, duc d'Aquitaine, surnommé Aigret, frère de l'impératrice Agnès⁶. Ce fait est corroboré par un document, daté de 1088, dans lequel la comtesse Reine, fille de Conon d'Oltingen et d'une sœur de Conrad de Luxembourg, qualifie son oncle maternel de gendre du comte de Poitou : *Ego Regina... comiti videlicet Cononis filia qui frater extitit Conraldi viri clarissimi, in itinere Iherosolimitano defuncti, generi nimirum comitis Piclaviensis*⁷. La publication *in-extenso* de cette charte d'une importance capitale, est due au Professeur J. Richard⁸ ; le texte intégral confirme les données avancées par Fabri. Il est à noter que le mot *frater* de ce texte est à prendre dans le sens de *beau-frère*. Conrad et Conon pourraient être d'autant moins des « frères », car Conon n'est que la forme hypochoristique de Conrad. Ce qui doit davantage retenir notre attention, c'est l'apparition inattendue du prénom Guillaume, — traditionnel en Aquitaine et inconnu auparavant en Luxembourg —, parmi les enfants de Conrad et de Clémence : le 7 octobre 1123, Brunon archevêque de Trèves fait mention d'une donation ayant émané jadis *a comite Conrado et ab uxore ejus Clemencia, item a filio Willemo*⁹.

Or, Pierre dit Guillaume VII d'Aquitaine est précisément marié à une Ermesende dont il n'eut pas de fils, de sorte que la dignité ducale passa, en 1058, à son frère cadet Guy-Geoffroy qui prit le nom de Guillaume VIII, tandis que sa veuve Ermesende entra en religion au monastère de Frutelles. Aubry de Trois-Fontaines était donc bien renseigné sur la succession, mais sauta une génération lorsqu'il établit la filiation. Ermesende de Longui Castro n'était pas l'épouse, mais la belle-mère de Conrad de Luxembourg dont l'unique conjointe était Clémence, fille d'Ermesende et de Pierre-Guillaume d'Aquitaine. Clémence héritait de biens maternels à Longwy qu'elle réunissait par

1. H. WITTE, *Genealogische Untersuchungen zur Geschichte Lothringens*, dans *Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte*, t. VII, 1895, p. 100.

2. Cf. BRANDENBURG, *op. cit.*, p. 97-98, ad. X.37.

3. C. WAMPACH, *Urkunden-und Quellenbuch zur Geschichte der altluxemburgischen Territorien bis zur burgundischen Zeit*, t. I, Luxembourg, 1935, p. 448.

4. VANDEKINDERE, *op. cit.*, t. II, p. 357, n. 6, avec référence à un acte de l'archevêque Meginhart de Trèves, — d'où notre citation —, publié par H. BEYER, *Urkundenbuch zur Geschichte der mitterrheinischen Territorien*, t. I, Coblenz, 1860, n^{os} 465 et 465 bis.

5. VANNÉRUS, *op. cit.*, p. 841-842.

6. FABRI, *op. cit.*, p. 1-26. Sur Guillaume VII, cf. *supra*, p. 248, n. 2.

7. FABRI, *op. cit.*, p. 8, n. 1.

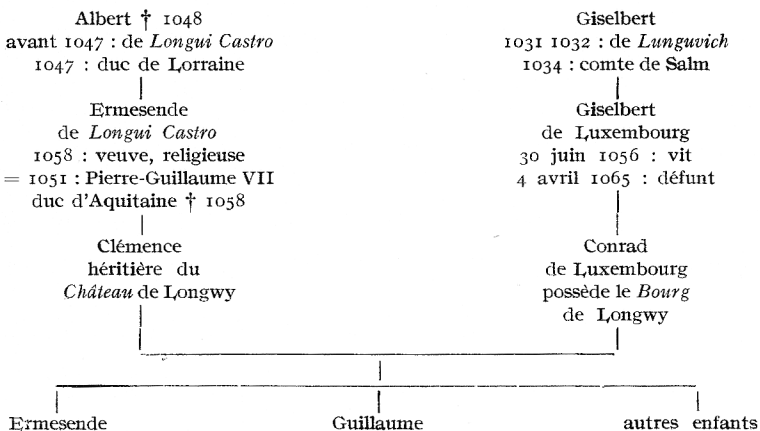
8. Cf. *supra*, p. 251, n. 1.

9. WAMPACH, *op. cit.*, t. I, p. 516.

son mariage à ceux que la maison de Luxembourg possédait déjà dans ce même lieu. Tout ceci nous permet de réfuter le double mariage de Conrad, repris encore par Renn¹, mais résolument écarté par Vannérus² et par le prof. Richard³.

Nous nous rallions ainsi à l'idée de Fabri, étayée par J. Richard, qui faisait d'Ermesende, épouse de Pierre-Guillaume d'Aquitaine, la fille du *nobilissimus Albertus de Longui Castro*⁴. La Chronique d'Aubry est donc correcte quant au nom et les possessions de cette princesse, seulement l'auteur se trompait d'une génération, car ce ne fut pas Ermesende elle-même, mais sa fille Clémence qui apporta cet héritage à Conrad de Luxembourg. Le mariage de la fille du duc de Lorraine avec le frère de l'impératrice paraît une alliance conforme à la politique féodale, tel aussi le retour de sa fille dans les parages lorrains, où elle avait des possessions de son chef maternel, pour y contracter union avec le co-possesseur de ce même fief. Nous pouvons donc écarter le scrupule de Vannérus qui ne voit pas forcément en Clémence de Poitou l'héritière du château de Longwy, refusant ainsi la paternité d'Albert quant à Ermesende, épouse de Pierre-Guillaume⁵.

Pour résumer nos propositions, dressons une esquisse généalogique :



1. RENN, *op. cit.*, p. 140-146.

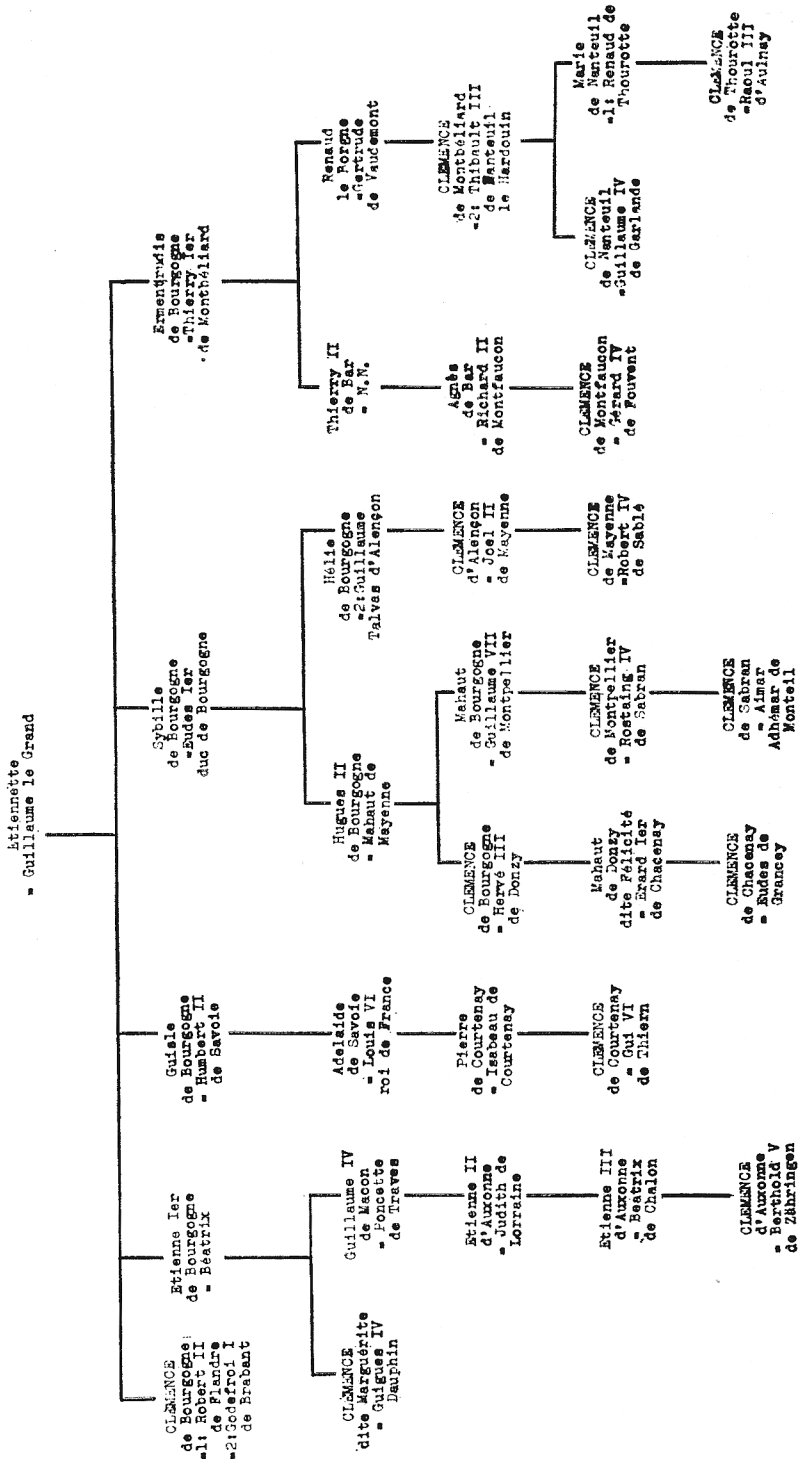
2. VANNÉRUS, *op. cit.*, p. 839, n. 1 ; *in fine*, p. 840.

3. J. RICHARD, *Carl. de Marcigny*, *op. cit.*, p. 237-243.

4. FABRI, *op. cit.*, p. 12.

5. Certes, Vannérus a raison en affirmant que le nom Ermesende est rarissime dans le Nord, mais notre étude propose justement de fournir le pourquoi de son apparition dans la maison de Lorraine.

APPENDICE II



NOTES DE L'APPENDICE III

1. Les sources générales des diverses maisons qui figurent sur ce tableau ont été : ISENBURG, *Stammtafeln*, *op. cit.* ; BRANDENBURG, *op. cit.* ; pour Castille, Navarre et Léon : BETHENCOURT, *op. cit.*, t. I ; SALAZAR Y CASTRO, *op. cit.* ; pour la Bourgogne ducale : RICHARD, *Les ducs*, *op. cit.* ; pour Foix, Carcassonne et Bigorre : JAURGAIN, *op. cit.* ; pour Lorraine et Luxembourg : VANDERKINDERE, *op. cit.* ; WITTE, *op. cit.* ; RENN, *op. cit.* ; pour Semur : RICHARD, *Marcigny*, *op. cit.* — Certaines corrections ont été apportées sur la base des publications monographiques énumérées dans les notes ci-après. Les numéros d'ordre dont sont affectés les noms figurant dans le tableau, sont ajoutés entre crochets aux notes qui renvoient à ces noms.

2. Une biographie détaillée a été consacrée à la personne et aux trois alliances successives de la reine Ricca par P. DAVID, *Richilde de Pologne en Espagne, en Provence et en Languedoc, 1152-1176*, Paris 1933 [1].

3. L'épithète « Tête Hardie » a été attribué à Guillaume par certains auteurs. En réalité, ce surnom a été porté par deux de ses fils : l'un Guillaume, mort célibataire avant son père — avec lequel on le confond — et l'autre Étienne I^{er}, mort en 1101 [4].

4. La date de naissance du roi Ferdinand, généralement admise pour 1005, a été rapportée à 1019 par J. PEREZ DE URBEL, *Sancho el Mayor de Navarra*, Madrid, 1950, p. 212, n. 55 [12].

5. Le lieu du décès du duc Robert a été identifié par J. RICHARD, *Les ducs*, *op. cit.* p. 13, n. 4. [14].

6. Pour le surnom Pétronille donné à Hélé de Semur, cf. J. RICHARD, *Les ducs*, *op. cit.*, p. 11, n. 3 : *Hyla cognomine Petronilla, uxor ducis* [15].

7. Ermentrudis n'a pas été veuve d'Aubry III, comte de Mâcon dont l'épouse portait, certes, ce même prénom. L'impossibilité en est dûment démontrée pas une étude de P. Brière, actuellement en préparation [17].

8. La chronologie du roi Sanche le Grand a été entièrement remaniée et documentée par J. PEREZ DE URBEL, *op. cit.* — Les dates de sa naissance, de son mariage et du début de son règne doivent être corrigées, par rapport aux affirmations des sources dites classiques : BETHENCOURT, *op. cit.* et JAURGAIN, *op. cit.* y compris [24].

9. Le prénom complet de cette reine a été *Munadona* dont la scission en « Munia domina » est arbitraire : cf. J. PEREZ DE URBEL, *op. cit.*, p. 199. Dès 1020, elle est toujours mentionnée comme *Mayor* ou *Mayora*, ce surnom faisant allusion à son aînesse et à sa qualité d'héritière [25].

10. La date de naissance approximative de la reine Constance a été établie par G. de, MANTEYER, *La Provence du premier au douzième siècle*, Paris, 1908. t. I. p. 353 [29].

11. Arembourg n'appartenait certainement pas à la maison de Vergy, comme l'indiquent les anciens auteurs. Le Prof. J. Richard a su démontrer qu'elle était née d'un premier lit inconnu de Mathilde qui, en secondes noces, épousait le père de Damas de Semur. Celui-ci épousa donc la sœur utérine de ses frères consanguins, cf. J. RICHARD, *Cart. de Marcigny*, *op. cit.*, p. 240-241, tableau, n° 8. — Dans son étude en préparation déjà citée, cf. *supra*, note n° 7. M. Brière emporte la conviction que Mathilde, avant d'épouser Geoffroi I^{er}, de Semur était la troisième épouse du duc Fudes-Henri de Bourgogne, mort en 1003 [31].

Les seize quartiers d'Alphonse VII

- vers 870-910, d'après B.S.B.
puis transféré à Compostelle, Espagne.
20. ALBERT II de LOURRAINE
+5 octobre 1046, J. Bouconville, comte.
974-78 marquis, 979 duc de Haute Lorraine
1033 : conte de Metz. 1033 fondateur du
monastère de Beaucourt, 1035-37 en
Bourgogne, dit Suzanne
= avant 979?
21. JUDITH de HUNGBURG
dite Judith, vers 1026
J. Bouconville, monastère
22. BERNAARD I^r ROGER de POIX
"981, après le 22 août 1046, 1046 défunt.
1002 : conte de Couerzans, Poix et en partie
de Chassonne, 1002 : conte de Esgrre, du
comté de Beaumont
= vers 1010.
23. GABRIELLE de ELGONNE
1042 habitier du comté de Bigorre
24. SANCHE III Garcia de NAVARRE (?)
dit le Grand /el Mayor/, "coco"/95, dans Le Barbe,
18 octobre 1055, J. Ona, monastère San Salvador, puis
transférer à Leon, Real Panteón de San Isidro, 1004;
marquis de Navarre, 1004; prince de Ribera, 1004;
1011 ; seigneur de Tudela, 1011; roi de Castille, 1022;
Gauche, 1024; conte de Castille, 1030 proclame Roi
et Empereur des Espagnes, 1034; roi de Leon, d'Oviedo
et de Portugal, 1035
= vers 1010
25. MIMAZONA de CASTILLE (?)
ditte Mervana, l'Ame, l'Héritière, "vera"
986 Proenza, l'Ame, l'Héritière, "vera"
en religion J. Ona, monastère San Salvador,
puis transférée à Leon, Real Panteón de
San Isidro, 1004;
contesse d'Alava, de Vi-
caya et Guo. 1021; contesse d'Alava, de Vi-
caya et Guo. 1021; contesse d'Alava, de Vi-
caya et Guo. 1021; contesse d'Alava, de Vi-
caya et Guo. 1021; contesse d'Alava, de Vi-
caya et Guo. 1021; contesse d'Alava, de Vi-
caya et Guo. 1021; contesse d'Alava, de Vi-
26. ALPHONSE V de LEON
dit le Magnifique, la Magnifico, ou le Noble, el No-
ble, ou magnífico, 11 mai 1027, J. Ona, monas-
tère, "vero", /an cabat/Vision, 1 mai 1027, J. Ona, monas-
Real Panteón de San Juan Bautista, 999; roi de Leon,
secour du roi Sanchez III Garcés/
= avant 1015;
27. BLATIE MAJORQUEZ de GALICE
+5 décembre 1022, J. Leon, Real Panteón
de San Juan Bautista
28. ROBERT II de FRANGES
dit le Pieux, mort aux 972-973, 20 juillet 1033;
J. St-Denis, cathédral, 996; roi de France, 1001; duc
Bourgogne, /-/. Rozaia dite Susanne d'Italie,
10. ALBERT de LONGWY
-/en combat/, Thuin, 1048
1040 : conte de Longwy,
1047 : duc de Haute Lorraine
= vers 1030:
11. CLEMENCE de POIX
dates chronologiques
presumées: "vera 1015
après 1035
12. FERDINAND I^r de CASTILLE
dit le Grand /el Magno/,
"1012", Leon, 27 décembre
1065, J. Leon, Real Panteón
de San Juan Bautista.
Infante de Navarre, 1035;
roi de Castille, 1037; roi
de Leon, d'Oviedo et de
Galice, proclame "Empereur
des Espagnes"
= 1032;
13. SANCHO de LEON
"1014, + Pronesta, 5 mars
1067, en religion, J. Pro-
nesta, monastère San Martin
1037; reine de León, d'Ovi-
edo et de Galice, 1065;
veuve, elle prend la voile
des benedictines à Pro-
nosta
14. ROBERTE
"vera"
Oche
Samar
duc de
1050:
veuve
conte
lève
5. ETIENNETTE de LONGWY
"vera 1035, le 19 octobre, après 1088 /vers 1092?/
1101; defunte, J. Besançon, cathédral St Etienne.
6. ALPHONSE VI de CASTILLE
dit le Vaillant /el Bravo/ et l'Empereur /el Emperador/,
"vera 1036, Tolède, 30 juin 1109, J. monastère de Sahagún.
1065; roi de Castille, 1067; roi de Leon et de Galice, 1068;
roi de Tolède et "Empereur des Espagnes" /L. 1068; Agnés
de Gusman, 1078; -/. 1065; Berthe de Bourgogne, 1095; =4.
1098; Zaida de Seville, baptisée Elisabeth, 1107;-5. 1108:
Beatrix de Portou/
=218 mai 1090;
7. ...
- BORGOGNES
+Grado!, 26 mars 1107, J. Compostella, Iglesia
Antiguo. Conte d'Aragnos en Bourgogne, 1093;
son épouse conte de Galice et de Coimbra,
de Tolède pour son beau-père.
992/993;
3. URKA-JUE de CASTILLE
"1080/81, + Saldaña, 23 mars 1136, J. Leon, Real Panteón
Hérétique de Castille et de Léon, 1093; contesse de
reine de Castille, de Léon, de Tolède et de Galice, l'
faveur de son fils. /-2. 1109; Alphonse I^r dit le B
d'Aragon, 1134 qui lui répudia en 1114; -3. 1141; sa
union secrète Pierre González, conte de Lara/
1. ALPHONSE VII de CASTILLE (*)
dit l'Empereur /el Emperador/, "1104, Las Presnasadas,
Sierra Morena, 21 août 1157, 1112; roi de Galice, 1120;
roi de Castille, de Leon et de Tolède, 1135; proclamé
"Empereur des Espagnes" à Leon.
- 1. Saldaña, en novembre 1128: BERANGERSE DE BARCELONE
+en février 1149, J. Santiago de Galicia
-2. en juillet 1152: RICENZA de COLOGNE (*)
dite Ricca, +1166, -/entre 1158 et 1162 Raimond
Berenger II, conte de Provence, +1166; -3. 1166:
Raimond V, conte de Toulouse, 1194./